



Covid-19

Le port du masque obligatoire à partir du 1^{er} jour de l'Aïd El-Fitr

Lire page 16

Aïd El-Fitr

Les journées du 1^{er} et 2 chaoual chômées et payées

Lire page 16

Coronavirus

«L'Algérie est dans une situation de stabilité», affirme Benbouzid

• **165 nouveaux cas confirmés, 7 nouveaux décès et 222 guérisons**

La pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) en Algérie est dans une «situation de stabilité», a affirmé hier le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, soulignant que le port de bavette était «primordial» pour éviter la contamination aérienne.»



Lire pages 3 et 16

• Lutte contre le Covid-19

L'expérience algérienne présentée à l'ONU

L'Ambassadeur, Sofiane Mimouni, représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies à New York, a présenté l'expérience de l'Algérie en matière de lutte contre le Covid-19...

Lire page 4

• AADL

Le lancement de 50 000 unités, solution idéale pour les entreprises impactées par le Covid-19

Lire page 7

Béchar

92 suspects arrêtés dans des affaires de trafic de drogue et de psychotropes en un mois

Les services de police ont arrêté durant le mois d'avril 92 suspects impliqués dans des affaires de détention et de commercialisation illégales de drogues et de psychotropes. Parmi ces suspects, 57 ont été arrêtés au cours de 43 affaires de détention de drogue, dont 17 concernant la commercialisation illégale de drogue, et 26 affaires liées à la détention de stupéfiant avec la saisie de plus de 5 kg de kif traité. En matière de lutte contre la détention et la commercialisation de psychotropes au cours de la même période, les enquêtes diligentées concernant 31 affaires liées à ces crimes, dont 17 de commercialisation illégales de psychotropes et 14 autres

de détention et de consommation ces mêmes produits. Il a été ainsi procédé à l'arrestation de 35 suspects et la saisie de 1593 comprimés de psychotropes de différentes marques. Ces arrestations et saisies ont été réalisées à la faveur d'un schéma sécuritaire spécial de lutte contre la détention et la commercialisation de drogues et psychotropes, accompli par les éléments des brigades de recherches et d'intervention (BRI) et ceux des brigades mobiles de la police judiciaire (BMPJ-1 et 2), avec la contribution des sûretés urbaines, sûretés de daïras et la justice, dans l'unique but de lutter contre les réseaux de trafiquants de drogues et autres dealers en milieu urbain.



Aïn Témouchent

Démantèlement d'un réseau de trafic de drogue

La brigade de lutte contre le trafic des stupéfiants, relevant de la police judiciaire d'Aïn Témouchent a démantelé un réseau de trafic de drogue, composé de 5 individus, lors d'une opération ayant permis la saisie de 8,7 kg de kif traité Agissant sur renseignements

faisant état d'une activité suspecte de membres d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic des stupéfiants depuis la bande frontalière ouest du pays, passant par la ville de Béni Saf ,pour arriver à la wilaya de Béjaïa, les enquêteurs ont réussi à démanteler ce réseau de trafic

de drogue. Les investigations ont permis l'arrestation de l'un d'eux en flagrant délit en possession de 8,7 kg de kif traité à Sebdo (Tlemcen), suite à une extension de compétence judiciaire, avant d'identifier et arrêter les 4 acolytes dans la ville de Sig (Mascara), qui

étaient à bord d'un véhicule touristique utilisé par le même réseau dans ses activités criminelles. Les 5 prévenus ont été écroués après leur présentation devant le parquet de la République près le tribunal de Beni Saf.

Tiaret

L'AADL dément l'information d'un effondrement dans un bâtiment à Zemala

L'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) a démenti, dans un communiqué, les informations relayées sur des réseaux sociaux faisant état de l'effondrement d'un bloc de ciment à l'entrée du bâtiment N°10 de la cité 1500 logements AADL à Zemala (Tiaret). «Des parties se sont empressées de relayer une vidéo sur les réseaux sociaux affirmant que l'accident failli faire des victimes, alors que cette information est infondée». Et de préciser que des cadres de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) et de l'AADL présents sur les lieux avaient appelé les services de la Protection civile, les services de l'Organisme nationale de contrôle technique des constructions (CTC) et l'entreprise réalisatrice pour procéder sciemment à la démolition du plafond dans le respect de toutes les mesures de sécurité pour non-conformité aux normes de qualité. L'AADL avait entamé une opération de vérification technique de toutes les entrées des bâtiments réalisés par la même entreprise au niveau national, précisant que le contrôle technique sera réalisé par les services de CTC et à la charge de l'entreprise réalisatrice. Dans ce cadre, l'AADL annonce qu'il a été mis fin aux fonctions du directeur régional, du directeur des projets et du chef de projet nonobstant les poursuites judiciaires. Dans ce sens, l'AADL qui affirme qu'elle ne fera preuve d'aucun laxisme à l'égard des entreprises réalisatrices qui ne respectent pas les normes de qualité, et qu'elle n'hésitera pas à intervenir et à prendre les sanctions adéquates.

Constantine

Démantèlement d'un réseau de falsificateurs de documents et de trafic de psychotropes

Un réseau de faussaires impliqué dans la falsification de documents administratifs (ordonnances médicales) et de trafic de psychotropes a été démantelé à Constantine. Le service de wilaya de la sécurité publique en collaboration avec la brigade mobile de la police judiciaire Palma ont démantelé un réseau impliqué dans la falsification de documents administratifs et de cachets officiels leur permettant d'acheter et de vendre illicitement des psychotropes, a indiqué la même source qui a fait part de la saisie, dans le cadre de cette opération, de 450 comprimés psychotropes. Le réseau est composé de trois individus âgés entre 45 et 53 ans dont un repris de justice. Le démantèlement de ce réseau criminel a eu lieu au centre-ville de Constantine lors du contrôle d'un véhicule à bord duquel se trouvaient deux personnes qui dissimulaient 450 comprimés psychotropes. Les investigations menées par les policiers ont donné lieu à la saisie de 3 ordonnances falsifiées utilisées pour acheter et vendre des médicaments psychotropes. L'approfondissement de l'enquête a conduit les policiers vers un 3^e individu qui leur procurait les ordonnances falsifiées.

Tizi-Ouzou

Collision entre un train et un camion, pas de victimes

Une collision entre un train de transport de voyageurs, vide et un camion de transport de marchandises s'est produite, hier à Tizi-Ouzou, sans faire de victimes. L'accident s'est produit à l'entrée ouest de Tizi-Ouzou à proximité de l'unité de l'Entreprise de distribution des matériaux de construction (EDIMCO), vers 11H, causant de «légers» dégâts à l'avant du train et du camion.

Lutte antiterroriste

Destruction d'une bombe artisanale à Bouira

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 19 mai 2020, une bombe de confection artisanale à Bouira en 1^{ère} Région militaire. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité

organisée, des détachements de l'ANP «ont arrêté, lors d'opérations distinctes menées à In-Guezzam et Bordj Badji Mokhtar (6^e RM), 26 individus et saisi 7 véhicules tout-terrain et 4 camions chargés de 114,7 tonnes de denrées alimentaires, 1600 litres de carburant, ainsi

que 65 520 unités de produits détergents, destinés à la contrebande». À Oran (2^eRM), des Garde-côtes «ont saisi 95,3 kg de kif traité, et ont déjoué une tentative d'émigration clandestine de 9 personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale.

Sûreté de la wilaya d'Alger

Plus de 2500 arrestations en avril dernier

Les services de la police judiciaire de la sûreté de la wilaya d'Alger ont traité en avril dernier, plus de 2100 affaires soldées par l'arrestation de plus de 2500 mis en cause, qui ont été présentés devant les juridictions compétentes. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine, les services de police judiciaire de la wilaya d'Alger ont traité plus de 2100 affaires, soldées par l'arrestation de 2554 suspects qui ont été présentés devant les juridictions compétentes, dont 1184 impliqués dans la détention et la consommation de stupéfiants et de comprimés psychotropes, 8 dans le port d'armes blanches prohibées et 1362 dans différentes affaires. Parmi les affaires traitées, figurent 365 affaires liées à l'atteinte aux personnes, 172 affaires liées à l'atteinte aux biens, indique la même source, qui ajoute que les services de sûreté de la wilaya

d'Alger ont traité 6 affaires liées aux crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs, 500 affaires liées aux crimes et délits contre la chose publique, 42 affaires liées aux crimes économiques et financiers et 24 crimes cybernétiques. S'agissant des affaires liées au port d'armes blanches prohibées, les mêmes services ont traité 5 affaires impliquant 8 individus présentés aux juridictions, dont 3 ont été placés en détention provisoires. S'agissant de la lutte contre les stupéfiants, 1000 affaires impliquant 1184 individus ont été traitées, avec la saisie de 3,149 kg de cannabis, de 15 129 comprimés psychotropes, 13,38 g de cocaïne, de 148,42 g d'héroïne et de 8 flacons de solution anesthésique. En ce qui concerne les activités de la police générale et de la réglementation, les forces de police ont mené 304 opérations de contrôle des

activités commerciales réglementées, où il a été procédé à l'exécution de 124 décisions de fermeture ordonnées par les autorités compétentes. En matière de prévention routière, les services de la sûreté publique ont enregistré, lors de la même période, quelque 5591 infractions routières donnant lieu à 1972 retraits de permis de conduire. Faisant état également de 21 accidents corporels qui ont fait 4 morts et 18 blessés, les mêmes services soulignent que le non-respect du Code de la route était la première cause de ces accidents. Par ailleurs, les services de la sûreté publique de la wilaya d'Alger ont effectué 403 opérations de maintien de l'ordre public. Enfin, les services de police de la sûreté de wilaya d'Alger ont enregistré, durant la même période, 42 269 appels sur le numéro de secours (17) et le numéro vert 15-48 et 1300 appels sur le numéro 104.

Édité par la Sarl Echo Médias Algérie

Directeur Général
Fondateur
Tewfiq Meraou



Quotidien National
d'Information

Directeur de la Publication
Ahsene Saaid
Directrice de la Rédaction
D^e Lila Meraou
Rédacteur en Chef
Mouloud Hamdi
Directeur Technique
Walid Boumaaraf

Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger
Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Rais - Alger

Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02

Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04

بنك التنمية المحلية
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL
Compte N° : 005001114002013631013

Anep
Tél : 021 73 76 78
021 73 71 28
Fax : 021 73 95 59

Diffusion
Ouest-Centre-Est
Zigzag Expresse
Impression
SIA

• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

Covid-19

«L'Algérie est dans une situation de stabilité», affirme Benbouzid

La pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) en Algérie est dans une «situation de stabilité», a affirmé hier le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, soulignant que le port de bavette était «primordial» pour éviter la contamination aérienne.»

Ce qui importe le plus c'est que le nombre de décès dus au Covid-19 est en baisse. Nous ne sommes plus à 30 décès en 24 heures comme avant. Donc, je peux dire que nous sommes dans une situation de stabilité», a déclaré M. Benbouzid sur les ondes de la Radio nationale. «Le nombre de contaminés communiqué chaque jour représente uniquement les personnes testées à travers les 26 sites mobilisés à cet égard, donc ce nombre ne traduit pas la réalité dans la rue», a fait savoir le ministre, relevant toutefois que «les cas graves sont réduits aussi grâce au recours au traitement à la chloroquine». Concernant le port de bavette, M. Benbouzid a indiqué qu'il était «primordial» et «nécessaire» essentiellement pour «éviter la contamination aérienne par le virus», affirmant que l'obligation du port des bavettes était «une décision qui revient au gouvernement», car la mission du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus était de «faire des propositions» aux pouvoirs publics. Mais, il a appelé avec insistance les citoyens à mettre des bavettes et les a encouragés même à en fabriquer à domicile, tout en leur assurant leur disponibilité dans les officines. «Le port de bavettes est une mesure barrière contre la propagation du Covid-19», a-t-il encore une fois souligné. Le ministre a, par ailleurs, indiqué que le comité compétent a proposé un confinement total pour les deux jours de l'Aïd el-Fitr «par crainte d'une flambée des cas suite aux échanges de visites familiales et autres regroupements de circonstance». Pour la prime exceptionnelle pour les travailleurs de la santé décidée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre a fait savoir que cette prime concernait le personnel médical, paramédical et administratif, puis a été élargie à d'autres spécialités dont les sages-femmes et les psychologues, à condition que ces personnes «soient véritablement mises dans les mêmes conditions de travail et dans le milieu de risque». En réponse à une question sur la reprise des activités des hôpitaux, M. Benbouzid dira : «La situation est maîtrisable, donc les activités doivent reprendre graduellement de la manière la plus normale, tout en gardant la même vigilance vis-à-vis de cette maladie.»

Cette crise sanitaire et pétrolière a créé en Algérie une situation difficile, mais loin d'être catastrophique.

Le Premier ministre a exprimé récemment son optimisme sur la situation de la propagation du coronavirus, mais a, cependant, averti que «nous ne sommes pas à la fin de l'épidémie», ce qui nécessite, a-t-il insisté, «le respect des mesures de prévention et d'éviter les comportements qui peuvent causer un retour en arrière». Après avoir réitéré l'impératif de refonder le système de santé, Abdelaziz Djerad a souligné néanmoins que le secteur dispose de «nombreux points positifs, dont une élite médicale de haut

niveau, ainsi qu'une harmonie qui a donné de la force à la lutte contre l'épidémie, s'appuyant sur des bases scientifiques et académiques et non pas aléatoire». Abordant par ailleurs, les marques de la solidarité nationale des citoyens durant cette crise, le Premier ministre a déclaré que «cela n'est pas étranger au peuple algérien», soulignant que la solidarité n'est pas dans les choses matérielles uniquement, mais également dans la sensibilisation des citoyens sur la prévention contre cette épidémie. «Le concept moral est à la base de la lutte contre l'épidémie en cette période», a-t-il ajouté. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé récemment que la crise que traversent l'Algérie est conjoncturelle et non structurelle. Cela laisse supposer que la roue de l'économie nationale, affectée par la pandémie du coronavirus et la chute des prix du pétrole, sera relancée prochainement. Cette crise sanitaire et pétrolière a créé en Algérie une situation difficile, mais loin d'être catastrophique. Pour le président de la République, l'Algérie pourra avoir dans deux années une croissance économique forte pour peu que des hommes d'affaires intègres s'impliquent. Partant de ce constat, le gouvernement compte mettre tous les atouts de son côté pour gagner le pari de la relance de la machine économique en veillant à la levée de tous les verrous se dressant devant les investisseurs nationaux et étrangers à travers la loi de finances complémentaire qui constituera le début d'une rupture et l'occasion de construire un système économique réel. Récemment, le Premier ministre a assuré que tous les verrous qui empêchent l'investissement national et étranger vont disparaître, dans le cadre de LFC, assurant que ce texte va donner une nouvelle dynamique et une autre vision à l'investissement. Cette loi va être le début d'une rupture progressive et de la construction d'un système économique réel et elle va mettre un terme à tout ce qui a été fait pour bloquer les investissements et pour empêcher l'Algérie de construire une réelle économie, avait expliqué. Evoquant les dispositions prévues dans la LFC, il a cité particulièrement la règle 49/51% qui sera complètement levée, sauf pour quelques secteurs jugés stratégiques. Dans ce contexte, il a fait état de l'élaboration de la LFC sur trois principaux axes de développement qui sont respectivement le développement de la ressource humaine, la transition énergétique et l'économie de la connaissance. Il est question, dans le cadre du premier axe, de développer la ressource humaine, de reconstruire le système national de santé, de réformer l'école et de l'université algérienne. Le deuxième axe portera, quant à lui, sur la transition énergétique et l'exploitation des énergies renouvelables afin de ne plus dépendre de la rente pétrolière, tandis que le troisième axe sera focalisé sur l'édification de l'économie de la connaissance dans l'objectif de moderniser le pays. «Ce sont-là des objectifs nobles auxquels les Algériens doivent croire et pour lesquels ils sont appelés à travailler pour redonner à notre pays un rôle sur le plan international et



sa place qu'il mérite», avait relevé M. Djerad, tout en faisant remarquer que l'Algérie dispose de compétences et d'une élite en mesure de concrétiser ces projets et de relever le défi du développement. Assurant que le gouvernement avait établi un diagnostic sur la situation de l'économie nationale, l'intervenant a mis en exergue la vision de l'Exécutif de procéder de manière «sereine» pour «ne pas refaire les erreurs du passé» en vue de mettre en place une «approche pragmatique» devant permettre de sortir le pays d'une crise multidimensionnelle. Il a ajouté dans ce sillage que le pays dispose de moyens financiers suffisants pour dépasser la crise économique, mettant en avant l'adoption d'une approche «pragmatique et réaliste» par le gouvernement qui tient compte des difficultés actuelles, appelant les Algériens au dialogue et au patriotisme ainsi qu'à tenir compte de la volonté politique pour reconstruire leur pays. Par ailleurs, et dans une correspondance qu'il avait adressée le mois passé, le Premier ministre avait instruit les membres de son gouvernement à procéder, en application des instructions du président de la République, à une consultation avec les organisations patronales et les syndicats des travailleurs activant dans le monde économique, autour de la problématique de l'atténuation des effets induits par les mesures de prévention et de lutte contre le coronavirus, prises par l'Etat. En effet, les mesures prises par les pouvoirs publics pour la prévention et la lutte contre la pandémie impactent directement la vie économique et l'emploi, ce qui nécessite une solidarité nationale d'envergure pour le maintien de l'activité économique, la préservation de l'emploi et la prise par l'Etat de mesures de régulation rendues nécessaires par cette conjoncture. En tenant compte des différentes mesures déjà mises en œuvre par les pouvoirs publics dans les

domaines bancaire, fiscal, parafiscal et des marchés publics, l'effort commun devra s'orienter d'abord sur l'évaluation, par secteurs d'activité, des impacts de la crise sanitaire sur la situation financière et de l'emploi des entreprises. La concertation devra être focalisée également sur le maintien de l'activité économique dans le strict respect des mesures de prévention et de lutte contre le coronavirus ainsi que la prise de mesures pour la survie des entreprises impactées et la préservation de l'outil national de production et de réalisation. Le troisième thème de la concertation portera sur les modalités de mobilisation et de gestion de la sphère économique face à cette conjoncture exceptionnelle que traverse le pays, afin de sauvegarder l'emploi et préparer la reprise de la croissance. Dans ce contexte, et pour assurer la dépendance vis-à-vis des hydrocarbures, le président de la République avait appelé à prioriser l'investissement dans les produits agricoles assurant la sécurité alimentaire du pays. Il s'agit ici d'encourager les filières céréalières, notamment le maïs, ainsi que les filières à même de couvrir les besoins nationaux en sucre, huile et céréales. Il avait chargé, à ce propos, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural de mettre en place, à court terme et avant la fin de l'année en cours, un mécanisme sous forme d'un office ou autre en vue de relancer promouvoir les investissements agricoles qu'il soient nationaux, étrangers ou mixtes. En outre, le président de la République a affirmé que le recul des recettes algériennes d'exportation des hydrocarbures était une réalité liée à l'évolution de la pandémie du coronavirus que connaît le monde», assurant que «nous devons nous préparer sérieusement pour surpasser les répercussions de la crise économique mondiale».

T. Benslimane

Lutte contre le Covid-19

L'expérience algérienne présentée à l'ONU

L'Ambassadeur, Sofiane Mimouni, Représentant Permanent de l'Algérie auprès des Nations unies à New York, a présenté l'expérience de l'Algérie en matière de lutte contre le Covid-19 et les mesures prises par le gouvernement algérien pour contenir la propagation du virus et faire face à cette pandémie.

Prenant part, en qualité de paneliste, à une réunion organisée par la Mission Permanente du Kenya à New York, en collaboration avec l'organisation des Nations unies sur le thème «Covid-19 - réalités mondiales pour infléchir la courbe : politiques et décisions en matière de santé, de moyens de subsistance et de sécurité économique», l'Ambassadeur Mimouni a déclaré que la pandémie du Covid-19 et ses conséquences avaient fragilisé tous les systèmes nationaux à travers le monde, mettant en exergue les vulnérabilités existantes mais également les opportunités à même de permettre de relever les défis actuels et de faire face à ceux de l'avenir. M. Mimouni a indiqué que le gouvernement algérien avait, dès l'annonce par l'OMS, le 30 janvier 2020, de «l'urgence de santé publique internationale», mis en place un plan national multisectoriel de préparation et de réponse pour faire face à cette pandémie. C'est ainsi qu'au-delà de l'adoption de mesures visant à contenir la propagation du virus, à l'instar de l'imposition du couvre-feu à l'échelle nationale, de la fermeture des écoles, des universités et des lieux de culte et de la limitation du travail aux travailleurs essentiels, l'Algérie a alloué un budget de 100 millions de dollars pour répondre aux besoins urgents et fournir aux hôpitaux et au personnel médical l'équipement nécessaire, en termes de masques, de lits et de ventilateurs. Le gouvernement a également entrepris plusieurs actions pour accroître la production locale de fournitures médicales afin de réduire sa dépendance vis-à-vis des produits importés. A ce titre, le Représentant Permanent de l'Algérie a mis en exergue le fait que les autorités algériennes avaient pris les mesures nécessaires pour stopper l'exportation et augmenter la capacité de production de masques médicaux à travers une stratégie inclusive associant différents acteurs qui, couplée à l'importation, a permis aux autorités de garantir la distribution de quelques 7 millions de

masques par semaine aux hôpitaux. Dans ce cadre, il a indiqué que les entreprises du secteur public et privé ont été encouragées à augmenter leurs capacités de production de masques ce qui a permis d'atteindre la production de 500 000 masques par jour. D'autre part, l'Algérie a augmenté sa production de gel hydroalcoolique en un temps record pour répondre aux besoins nationaux, à travers des unités de productions exclusivement locales. Des entreprises privées et des associations de la société civile ont, également, construit une centaine de passages de désinfection mobiles qui ont été installés principalement devant des hôpitaux et des bureaux de poste. Dans le domaine du dépistage, l'Ambassadeur Mimouni a précisé que l'Algérie a commencé à produire, depuis le 12 mai, des kits de test rapide pour le nouveau coronavirus, avec une capacité de production de 200 000 unités par semaine, soulignant que cette production permettra à l'Algérie d'assurer un certain degré d'auto-suffisance en termes de besoins de tests et d'augmenter les capacités nationales de dépistage. L'entreprise électronique ENIE s'est, pour sa part, engagée dans la conception et la fabrication de respirateurs artificiels et de respirateurs automatiques pour approvisionner les hôpitaux en équipements. Concernant les moyens de traitement, l'Algérie a adopté le protocole de traitement du Covid-19 à l'hydroxy-chloroquine, produite localement avant même le début de la pandémie. Ce protocole, associé à un antiviral, a permis la guérison, au 17 mai, de 3 507 personnes sur 7 019 cas confirmés, a-t-il ajouté. Le Représentant Permanent de l'Algérie a relevé la dynamique d'innovation suscitée par la lutte contre cette pandémie. Dans ce cadre, il n'a pas manqué de mettre en avant la contribution des startups algériennes pour trouver des solutions intelligentes et alternatives, notamment à travers le développement de plateforme numérique reliant tous les hôpi-



taux au ministère de la Santé, la création d'applications d'alerte mobiles pour combattre et limiter la propagation du Covid-19 et la mise en place d'une plateforme électronique permettant aux citoyens de bénéficier de consultations médicales à distance, gratuites et sans contraintes. En ce qui concerne le secteur économique, M. Mimouni a rappelé que la Banque d'Algérie avait, également, pris une série de mesures exceptionnelles dans le cadre des efforts visant à atténuer l'impact économique de cette pandémie mondiale. Tout en estimant qu'il était encore trop tôt pour évaluer l'impact global de cette pandémie, l'ambassadeur a reconnu que le lourd tribut des mesures de confinements avaient impacté de nombreuses entreprises et avaient ralenti l'économie. Il a

ajouté que plusieurs consultations avaient eu lieu avec les représentants du patronat et du syndicat afin d'identifier les mesures nécessaires pour atténuer les effets de la pandémie. Enfin l'Ambassadeur Mimouni a conclu en soulignant que l'aspect positif de cette pandémie réside certainement dans le fait qu'elle a grandement contribué à mettre fin à l'ère des importations globales en Algérie, conduisant les efforts du gouvernement à utiliser toutes les potentialités nationales et à encourager la production nationale dans tous les secteurs, en particulier l'agriculture et l'industrie pharmaceutique et à s'ouvrir davantage aux investissements étrangers.

T. M. /Ag.

Lutte contre le Covid-19

Des cadres et des fonctionnaires de la Santé distingués



Des cadres et des fonctionnaires du secteur de la santé ont été distingués à Alger par le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi en compagnie du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, en reconnaissance de leurs efforts incommensurables consentis dans la lutte contre le nouveau coronavirus (Covid-

19) et leurs sacrifices considérables pour sauver des vies humaines. Lors d'une cérémonie organisée mardi à l'occasion de la célébration de la nuit du destin (Leilat El-Qadr), diffusée sur la chaîne 5 de la télévision publique, les deux ministres ont distingué le P. Si Ahmed El Mahdi, décédé de Covid-19 lors de l'accomplissement de son devoir professionnel, et l'infirmière Karima

Azzoug pour ses efforts consentis dans la lutte contre la pandémie ainsi que d'autres cadres. M. Belmehdi et Benbouzid, ont également honoré à cette occasion l'ancien ministre des Affaires religieuses, P. M'hamed Benredouane, actuellement hospitalisé. En outre, un groupe de récitants ayant pris part au concours «El faiz el moutamayiz», lancé cette année par le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs via Skype, vu les circonstances induites par la pandémie du nouveau coronavirus, a été distingué à cette occasion. Le premier prix de ce concours qui a vu la participation de 31 récitants issus de 19 wilayas a été remporté par Mohamed Irchad Marbaï de Constantine, alors que le deuxième et troisième prix sont revenus respectivement à Abdelaziz Choukri de la wilaya d'Alger et Toufik Abdelli de la wilaya de Mostaganem. Des distinctions ont également été remises aux professeurs ayant encadré le concours qui ont salué les efforts du ministre des Affaires religieuses dans la préservation de cette tradition louable, à savoir: l'organisation de concours de récitation du Saint coran, en dépit de la conjoncture que vit le pays. Dans son allocution, lors de la cérémonie de distinction, le ministre a souligné que «tout acte de bienfaisance est récompensé et rétribué en cette nuit sacrée et non pas uniquement les pratiques religieuses, y compris si l'on évite un mal à un musulman, telle une contamination, ou tout autre acte pouvant entraîner la mort d'une personne». «Nous avons appris de nos expériences pas-

sées, de notre histoire et notre patrimoine que les épreuves ne durent pas, et le fait de retarder les joies de notre petite famille, le jour de l'Aïd, est mû par notre profonde conviction que les joies nationales passent avant, car l'intérêt du groupe prime sur l'intérêt personnel», a-t-il estimé. «Si notre peuple continue à faire preuve d'une grande conscience et d'un haut sens des responsabilités, en respectant les mesures religieuses, médicales et juridiques, pour l'intérêt de tous, il connaîtra certainement un avenir radieux et barrera ainsi la route aux réticents et détracteurs», a-t-il soutenu. A cette occasion, M. Belmehdi a rappelé que «clairvoyance et la bonne gestion démontrées précédemment, dès l'apparition du virus, ont permis de réduire les pertes et les effets de cette pandémie, saluant par la même la solidarité et l'entraide affichées par notre peuple durant cette crise». «De par son élan solidaire face à cette épreuve», poursuit-il, «la Nation, toutes franges confondues, a fait montre d'un sens aigu des responsabilités, dans l'espoir de construire un avenir qui sera certes rempli de défis et d'enjeux, tout en poursuivant le processus de réforme nationale». «A l'occasion de la nuit du destin, l'Algérie rend hommage, à titre symbolique, aux Gens du Coran (Ahl El Coran), à travers lesquels elle félicite, également, tous les porteurs de la bannière du livre d'Allah qui aspirent à un avenir meilleur et s'apprêtent, inch Allah, à l'ouverture de la Grande mosquée d'Alger, ce centre de rayonnement civilisationnel», a ajouté le ministre.

FCE

Les revenus fiscaux de l'Etat connaissent une diminution assez conséquente en raison de la pandémie

L'impact de la crise sanitaire sur les revenus fiscaux de l'Etat est au même titre que l'impact ressenti par l'entreprise. Il y'a une diminution assez conséquente de la recette fiscale, raison pour laquelle, la décision de réduire le budget de fonctionnement de l'Etat a été prise», a expliqué Mme Abdellatif.

Elle s'exprimait lors de la première édition de l'invité du Forum des chefs de d'entreprises (FCE), organisée par visioconférence, et dédiée aux mesures fiscales prises contre les conséquences du Covid-19, ainsi que les mesures de soutien du système fiscal algérien au profit des entreprises. Mme Abdellatif a souligné que les mesures prises dans le cadre du plan de lutte contre les conséquences économiques du Covid-19, à l'image du report des déclarations ou des paiements des impôts en faveur des entreprises, ont contribué à cette baisse des revenus fiscaux. La responsable a également ajouté que la réduction du budget de fonctionnement de l'Etat «permet une économie de dépenses qui pourrait soutenir les entreprises et leur permettre de trouver des solutions pérennes pour envisager la relance de l'activité économique». S'agissant des mesures prises pour lutter contre les conséquences économiques du covid-19, la directrice générale a rappelé que les pouvoirs publics ont réagi depuis le début de la crise sanitaire par le biais des différentes administrations, y compris la DGI, à travers plusieurs mesures pour accompagner les entreprises, ainsi que les citoyens. Parmi les mesures fiscales, Mme Abdellatif a notamment cité le report des échéances de paiement, le report des déclarations mensuelles ou annuelles, la prorogation des délais du dépôt des bilans, la proposition de mesures de soutien, la prolongation de la période d'acquiescement de vignette automo-

bile etc. Mieux encore, la responsable a assuré que les entreprises en difficulté financière, en raison de la crise du coronavirus, peuvent demander un échancier de paiement ou de bénéficier du dispositif de rééchelonnement des dettes fiscales, donc elles bénéficient d'un calendrier de paiement de 36 mois avec une remise gracieuse des pénalités. Rappelant que ces mesures de soutien étaient disponibles en faveur des entreprises bien avant le coronavirus, Mme Abdellatif a aussi évoqué le dispositif de la remise conditionnelle, permettant de mettre fin aux contentieux et la suppression jusqu'à 80% des pénalités d'assiette et de recouvrement. Interrogée sur la charge fiscale qu'auront à payer les entreprises après le cumul de plusieurs mois, Mme Abdellatif a expliqué que «s'il y'a une baisse d'activité, la charge de l'impôt sera en baisse aussi», ajoutant que «chaque entreprise peut demander un étalement de ses créances et toutes les demandes seront étudiées au cas par cas». Pour la wilaya de Blida, la responsable assuré que «toutes les demandes qui seront reçues par l'administration fiscale, dans cette wilaya ou d'autres, seront satisfaites de façon à prendre en charge chaque entreprise en tenant compte son environnement». S'agissant de la problématique de redynamiser l'économie nationale et permettre la relance et le soutien des entreprises, la responsable indiquée que «les pouvoirs publics œuvrent sans cesse pour relancer l'économie nationale et toutes les mesures sont en discussion d'une manière



re à trouver les meilleurs solutions qui pourraient venir en aide à chaque secteur d'activité et à chaque région du pays». Pour ce qui est de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP), Mme Abdellatif a révélé qu'il «y'a une réflexion qui est déjà lancée pour une refonte de cette taxe et éventuellement satisfaire la demande de pas mal d'entreprises qui est sa suppression à terme», rappelant que c'est cette même taxe qui alimente les communes et les collectivités locales. Pour les

lourdeurs enregistrées dans le traitement des dossiers et de contentieux par les services des impôts, Mme Abdellatif a expliqué que «certaines lenteurs sont liées au confinement et à la libération du personnel», ajoutant que pour le contentieux, la DGI a opté pour une nouvelle démarche qui est agir en amont et expliquer aux contribuables leurs droits et devoirs pour éviter les «contentieux inutiles».

Yasmine Derbal

Professions libérales

Le système forfaitaire adapté pour un meilleur recouvrement fiscal

Le nouveau système forfaitaire concernant les professions libérales non commerciales permettra de hisser le recouvrement fiscal, notamment grâce à une évaluation plus précise du train de vie des contribuables concernés, a indiqué la directrice générale des Impôts, Amel Abdellatif. Lors d'une séance de présentation des dispositions fiscales du Projet de loi de finances complémentaire 2020 (PLFC) à la commission de des Finances de l'APN, présidée par Tarek Tridi, président de la commission. Mme Abdellatif a fait savoir que la réintroduction des professions libérales dans le système forfaitaire (IFU) aux dépens du système de déclaration contrôlée pour les professions libérales permettra de réaliser un meilleur recouvrement fiscal. La directrice générale a en effet argué face aux interrogations des membres de la commission que le retour à l'IFU comprend désormais «un package d'informations fiscales» permettant de cerner sur plusieurs côtés les contribuables de la catégorie des professions libérales. Ces informations sont permises par l'introduction de l'impôt sur la fortune (ISF) ainsi qu'à partir des éléments sur le train de vie des contri-

buables, entre autres. «L'idée est de mettre les moyens nécessaires à travers la numérisation et le recouplement d'informations fiscales auprès de plusieurs institutions». Selon la première responsable de la DGI, le nouveau dispositif fiscal diffère de l'ancien IFU. Ceci notamment grâce à l'instauration de la déclaration définitive en fin d'année si le contribuable réalise un chiffre d'affaire supérieur aux prévisions. En effet, les contribuables activant au sien de professions libérales non commerciales effectuent une déclaration prévisionnelle en juin. En janvier, ils effectuent une déclaration définitive pour compléter la déclaration prévisionnelle. Pour leur part, les membres de la commission des Finances de l'APN ont plaidé pour la mise en place de barème d'honoraires pour ces professions comme c'est le cas pour les notaires. Relevant, la difficulté de contrôler les revenus de ces professions, notamment du fait de cas de paiement en espèces, des membres de la commission ont plaidé pour l'accélération du processus de numérisation. Par ailleurs, les membres de la commission ont demandé des éclaircissements quant à l'exonération de l'Impôt sur le

revenu global (IRG), les salaires inférieurs ou égaux à 30.000 DA. Mme. Abdellatif a fait savoir que cela coûtera au Trésor public 82 milliards da entre juin et décembre 2020 pour un avantage fiscal qui concernera près de 5 millions de citoyens, salariés et retraités concernés par cette mesure. En outre, la directrice générale des impôts a été interrogée sur les ressources que l'Etat compte obtenir pour compenser l'octroi de l'exonération fiscale de l'IRG pour les bas salaires. Mme. Abdellatif a indiqué que l'Etat a pris plusieurs mesures dont la réduction de 50 % de son budget de fonctionnement mais également l'augmentation de l'assiette fiscale, notamment via la numération. Elle a estimé que l'augmentation des prix des carburants et de l'impôt sur les transactions sur les véhicules neufs n'impacteront pas les bas salaires ne possédant pas généralement de véhicules. Elle a également souligné que les salaires compris entre 30.000 et 40.000 DA bénéficient également d'un abattement fiscal afin de maintenir le principe de progressivité de l'IRG, précisant que l'échelle fiscale reste inchangée.

N. I.

Finances

Abderrahmane Raouya évoque la coopération économique avec le vice-président de la SFI



Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a tenu, ce mardi, une rencontre de travail avec le vice-président pour la région Moyen-Orient et Afrique (MENA) de la Société financière internationale (SFI), Sergio Pimanta, au cours de laquelle les deux parties ont convenu de renforcer la coopération dans le cadre de la diversification de l'économie algérienne. Cette rencontre, tenue par visioconférence, a été mise à profit pour poursuivre le dialogue visant à renforcer le programme de coopération entre les deux parties, notamment dans le contexte actuel marqué par le Covid-19. A cette occasion, le ministre des Finances a évoqué les mesures de riposte prises par l'Algérie face à la crise sanitaire, notamment celles ayant trait au secteur socio-économique. M. Raouya a invité le représentant de la SFI, laquelle figure parmi les 5 agences du Groupe de la Banque Mondiale, à exa-

miner les voies et moyens permettant de bénéficier de l'expertise capitalisée de son institution en matière de développement du secteur privé et du secteur bancaire dans une perspective de diversification de l'économie algérienne. Lors de cette rencontre, la question du développement des start-up a été également abordée ainsi que les mesures d'accompagnement de ce segment novateur pour l'économie qui seront mises en place incessamment par la SFI en Algérie. Pour sa part, Sergio Pimanta a réitéré l'engagement de la SFI à soutenir l'Algérie, notamment durant la pandémie du coronavirus, en exposant toutes les possibilités d'accompagnement mises en place par son agence pour la période post-Covid-19 à l'effet de soutenir le secteur privé qui constitue la vocation principale de cette institution.

A. A.

17^e anniversaire du séisme de Boumerdès La pandémie prive les résidants des chalets d'opérations de relogement

Le 17^e anniversaire du séisme, qui a ébranlé Boumerdès un trisément inoubliable le soir du 21 mai 2003, intervient, cette année dans la wilaya, dans une conjoncture sanitaire exceptionnelle, la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), à l'origine de la suspension des projets de logements en son sein. Un fait qui prive les résidants des chalets de bénéficier d'opérations de relogement, généralement organisées à pareille période de l'année, à leur profit.

Le calme plat règne en maître mot au niveau des sites d'implantation des derniers stigmates de ce séisme dévastateur (chalets), au même titre que dans toute la wilaya, soumise au confinement sanitaire visant à endiguer cette pandémie, qui a réduit au silence les résidants des chalets, pourtant habitués à exprimer leur revendication de logement décent, à cette date anniversaire. Du site des 1077 chalets de Corso (au nord), jusqu'à celui des 1138 chalets de Zemmouri (à l'est), toutes les conversations tournent autour de cette pandémie, ayant complètement pris le dessus sur la sempiternelle revendication des résidants de ces sites, qui ont bénéficié de ces chalets, dans un cadre social, suite au relogement des sinistrés, en dépit de leur dégradation avancée. Les habitants des chalets semblent s'être donné le mot (contraints il est vrai) de reporter leur revendication de logement «jusqu'à la disparition de cette pandémie mondiale, qui a bouleversé le monde entier», selon les échos recueillis, auprès d'un nombre d'entre eux, au niveau de la wilaya. La majorité des résidants approchés s'est montrée quelque peu désintéressée par ce problème (relogement). «Notre préoccupation majeure actuellement est de nous protéger contre le Covid-19 et d'assurer le pain quotidien de nos enfants, au vue des conditions difficiles que nous vivons, car beaucoup ont arrêté de travailler», ont souligné certains pères de famille, estimant «déraisonnable» de «parler de relogement, quand le monde entier est affligé par cette pandémie menaçant l'humanité».

Le taux d'éradication des chalets porté à 70%

Le taux d'éradication des chalets, à Boumerdès, était de près de 70%, à fin 2019, a indiqué le directeur local du logement, Nabil Yahiaoui. Il a ajouté que ce taux d'éradication «représente 9700 chalets sur un total de 14 917 unités installées au niveau de 94 sites, à travers 28 communes de la wilaya au lendemain du séisme». L'éradication de ces chalets a permis le relogement d'une population globale de près de 40 000 âmes, avec une moyenne de 5 membres par famille et par logement, à travers 19 communes, a-t-il précisé. Les chalets restants, au nombre de 5227, à travers 13 communes, «seront démolis progressivement selon un calendrier qui sera dicté par l'état d'avancement des travaux de réalisation des projets de logements dans la wilaya, après dépasse-

ment de la pandémie», a-t-il souligné, en outre. Le responsable, qui a fait savoir que ce programme d'éradication a été officiellement entamé, à la fin décembre 2016, a signalé le «gel» de toutes les opérations de démolition des chalets et de relogement de leurs résidants «depuis le début de mise en œuvre des mesures préventives, contre cette pandémie». Sachant que la dernière opération de relogement dans ce cadre a été réalisée le 9 juin 2019, au profit de 1040 familles de la commune de Boudouaou (à l'ouest de Boumerdès). «Des préparatifs sont en cours pour la relance de ce programme dans les plus brefs délais», a-t-il souligné, néanmoins, signalant le relogement attendu de près de 560 familles résidant dans des chalets à Dellys, après la fête de l'Aïd El Fitr. La wilaya de Boumerdès a bénéficié, depuis 2013, d'un programme de 12 000 unités de logements, dans les deux formules, à savoir le public locatif (LPL) et le programme de résorption de l'habitat précaire (RHB). Outre 420 aides à la construction rurale, également destinées à l'éradication des chalets. L'Etat a, également, procédé à la réalisation d'un programme de logement «d'urgence» de 8000 unités, en vue de recaser les sinistrés du séisme. «Lequel a été livré dans sa totalité», a assuré le directeur du logement. La démolition des chalets a permis la récupération d'une assiette de 200 ha, sur un foncier ciblé estimé à 400 ha. L'assiette libérée a été destinée à l'implantation de nombreux programmes de logements et d'équipements intégrés, dont 8400 logements AADL, 1787 logements publics locatifs (LPL) et 1120 logements promotionnels aidés (LPA).

Une catastrophe de grande ampleur avec un lourd bilan humain et matériel

Ce violent séisme (d'une magnitude de 6,8 degrés sur l'échelle ouverte de Richter, et dont l'épicentre était situé à Zemmouri El Bahri) a causé de lourdes pertes en vies humaines, soit 1391 décès et 3444 blessés, selon les estimations officielles de l'époque. Cette catastrophe naturelle a, aussi, affecté près de 100 000 habitations, dont plus de 10 000 ont été complètement détruites, outre d'importants dégâts à des équipements publics et privés vitaux. Au lendemain du séisme, les services de l'Etat ont mobilisé une enveloppe de plus de 78 milliards de dinars pour assurer une prise en charge



immédiate des sinistrés à travers toutes les communes de la wilaya touchées par la catastrophe. L'opération de prise en charge a concerné près de 9500 familles dont les habitations ont été classées «rouge» sur plus de 10 000 familles sinistrées, alors que 2430 autres familles ont bénéficié d'aides financières pour l'auto-construction. Quelque 797 familles ont été, en outre, prises en charge à travers des aides dans le cadre de la construction collective, tandis que 77 familles ont préféré l'aide directe pour l'acquisition de nouveaux logements. Dans le même cadre, des aides financières ont été accordées pour la restauration de plus de 85 000 habitations endommagées à des degrés divers. Outre l'attribution d'aides financières au titre d'indemnisation de 1473 familles ayant perdu un de leurs membres, et de la régularisation de la situation financière de 3524 dossiers de location provisoire. A cela s'ajoutent d'autres aides financières pour l'ameublement au profit plus de 12 000 familles. Par ailleurs, l'Etat a dû prendre en charge la reconstruction et la réparation de 332 établissements éducatifs, avec la reconstruction de 31 autres. A cela s'ajoutent 67 infrastructures universitaires endommagées (résidences, salles pédagogiques), qui ont fait l'objet de travaux de réparation, outre la reconstruction de l'hôpital de Thénia, et la restauration de

trois autres hôpitaux, et de 58 centres hospitaliers. Les travaux de réparation ont, aussi, concerné 10 ouvrages d'art ainsi que les ports de Zemmouri et Dellys, 58 mosquées, la maison de la culture de la ville de Boumerdès et 10 centres culturels. Une autre séquelle, et non des moindres, de cette catastrophe naturelle, réside dans la reclassification de Boumerdès de Zone sismique de type 2 à type 3, avec pour effet immédiat une «remise à niveau» de tous les projets de logement et d'urbanisme en réalisation ou prévus au lancement dans la wilaya. Selon le même responsable, les zones situées au niveau de l'épicentre du tremblement de terre ainsi que celles situées tout au long de la faille sismique ont également bénéficié d'un reclassement, faisant l'objet d'une prise en charge au titre des Plans directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU), dont la révision est toujours en cours. Il est à noter que le séisme du 21 mai 2003 a été à l'origine d'une surélévation de l'ordre de 40 cm de l'écorce terrestre sur le littoral de Boumerdès, par rapport au niveau de la mer, selon des experts du Centre national de recherche appliquée en génie parasismique. Les experts ont affirmé que cet important mouvement subi par l'écorce terrestre, visible à l'œil nu, tout le long du littoral de la wilaya, allant de Boudouaou à Dellys, est une résultante de ce séisme.

Constitution

Le MSP élabore un planning de travail pour les débats sur la mouture de la Constitution

Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) a fait état, mardi, d'un planning de travail pour débattre de la mouture de l'avant-projet de la Constitution, comprenant des colloques internes et des rencontres thématiques, en associant ses cadres et instances à ce processus, a indiqué le parti dans un communiqué. Le Bureau national exécutif du MSP a approuvé, lors d'une réunion la démarche du débat de l'avant-projet de la révision constitutionnelle «conformément aux critères précédemment annoncés». Ainsi, il a été décidé «d'associer les structures et les instances du Mouvement au débat avec élaboration d'un calendrier de colloques internes devant être présidées par les membres du Bureau et cadres du MSP et un autre calendrier pour les rencontres des trois instances consultatives», a précisé le communiqué. Plus précis, le parti fait état de «la tenue de quatre réunions thématiques avec la participation d'experts sur des thèmes liés à la Constitution, l'identité nationale, les finalités de la Chariâa, la Déclaration du 1er Novembre, la

Constitution, la nature du système politique et l'équilibre des pouvoirs, la Constitution et les libertés, la Constitution, les situations internationale et régionale et la souveraineté nationale». Il s'agit également de «l'organisation de consultations personnelles-experts conformément à un calendrier précis et des consultations avec des partis politiques et des personnalités». Rappelant ses positions antérieures au sujet de l'identité et exprimées dans les statuts, approuvés lors de tous ses congrès et confirmés par les communiqués successifs». Le MSP énumère, à ce propos, le placement du référentiel de la Déclaration du 1er Novembre parmi les matières intangibles, l'adoption de la Chariâa islamique et des finalités de la Chariâa comme source de législation, la généralisation de l'utilisation de la langue arabe comme langue nationale officielle dans les établissements et dans les documents officiels, la criminalisation de l'utilisation du français comme langue véhiculaire au sein des institutions officielles et comme langue de communication dans les docu-

ments officiels. En outre, le MSP prône «la considération dans le préambule de la Constitution, de l'arabe et tamazight comme deux langues sœurs partageant à travers les siècles une même dimension civilisationnelle. Sur le plan international, le MSP considère que les événements en Libye ont «une incidence majeure sur les intérêts de l'Algérie et sa dimension stratégique, car la présence sur la scène de ces mutations en soutien à la légitimité internationale est dans l'intérêt de l'Algérie». Il a réaffirmé par la même occasion «son soutien par tous les moyens au combat du peuple palestinien». Le parti a tenu, par ailleurs, à présenter ses félicitations aux étudiants à l'occasion de la Journée nationale de l'étudiant coïncidant, le 19 mai de chaque année. Il a rappelé, dans ce sens, «le rôle avant-gardiste des étudiants dans la glorieuse Révolution algérienne et «le rôle de cette catégorie consciente et avisée dans les luttes des peuples pour le développement des leurs pays, la liberté, la dignité et les causes justes».

AADL

Le lancement de 50 000 unités, solution idéale pour les entreprises impactées par le Covid-19

Le lancement des travaux de réalisation de plus de 50 000 unités de logement dans le cadre du programme AADL de l'année 2020 sera «la solution idéale» pour les entreprises nationales de réalisation qui pâtissent de difficultés financières induites par l'arrêt de leurs activités pendant la période de l'épidémie du Covid-19, a affirmé, mardi à Alger, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri.

Lors d'une réunion d'évaluation du programme de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), par visio-conférence, avec les cadres du ministère, les directeurs régionaux du logement et d'urbanisme et les directeurs régionaux de l'Agence, le ministre a indiqué que la réalisation de ce quota sera confiée, cette année, aux entreprises algériennes. Pour le ministre, les nouveaux projets de réalisation contribueront à sauver plusieurs entreprises de construction de la cessation d'activité. «Nous aurons ainsi contribué avec d'autres acteurs à sauver ce secteur sensible qui emploie une main d'œuvre considérable (...) Ces projets seront attribués à des entreprises nationales impactées», a-t-il affirmé. A ce titre, 31 721 appels d'offres ont été lancés en direction des entreprises nationales de construction pour la réalisation des projets AADL après l'Aïd El Fitr en petits lots de 50, 100, 150 et 200 unités. Soulignant que «le secteur comprend les grandes craintes concernant le devenir des entreprises de réalisation, au vu de la situation sanitaire générale», le ministre a assuré que les problèmes de manque de foncier et les impacts de la situation sanitaire sur les chantiers ont été pris en considération. Pour le foncier, le ministre a précisé qu'à l'heure actuelle, les projets en cours de réalisation sont répartis sur 4 wilayas, à savoir Tipasa, Boumerdès, Blida et Alger, ajoutant, toutefois, que la recherche de foncier inexploitable pour l'agriculture se poursuivait toujours, en vue de réaliser les projets de logement. S'agissant de la distribution, M. Nasri a indiqué que «l'année 2020 verra la distribution d'un plus grand nombre

de logements prêts, comparativement aux années précédentes, et ce, grâce aux efforts consentis depuis 2016». Dans ce sens, il a appelé les cadres du secteur à fournir davantage d'efforts en vue de livrer, fin 2020, plus de 150 000 unités et à maintenir la même cadence en matière de distribution de logements, tout en veillant davantage aux mesures de prévention contre l'épidémie. Par ailleurs, le ministre a instruit l'Agence AADL d'ouvrir le site Internet au profit de plus de 35 000 souscripteurs ayant versé la première tranche afin de procéder au choix des sites. Il a, à cet effet, fixé le délai d'un mois au plus tard au directeur général de l'ADDL pour effectuer cette opération. Par ailleurs, M. Nasri a indiqué que le secteur a parachevé la procédure des appels d'offres, ouvert des ateliers et lancé des travaux de plus de 35 000 unités de logement au niveau national, dont 25 000 à Alger.

Plus de 14 600 logements prêts à la distribution dès la levée du confinement

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a fait état, en outre, de 14 675 unités de logements prêts à la distribution après la levée du confinement sanitaire, dont 5300 au niveau de la capitale (30%), dans le cadre d'un programme de distribution de 18 000 logements au cours du premier trimestre de l'année 2020.

Selon le ministre, l'objectif tracé a été atteint à 8%, alors que 3500 logements (20%) sont en voie de raccordements aux infrastructures nécessaires dans les jours à venir. Ces résultats, a-t-il estimé, sont le fruit



Ph : L'Echo d'Algérie ©

des efforts des directeurs de wilayas d'AADL et des walis qui ont facilité les procédures. Concernant l'octroi des décisions d'affectation, M. Nasri a précisé que celles-ci étaient à l'arrêt en raison de comportements irresponsables de certains souscripteurs qui n'ont pas respecté les conditions du confinement sanitaire et de la distanciation sociale.

Le ministre a dit que l'opération reprendra au profit des 100 000 souscripteurs restants si les citoyens s'engagent à respecter les gestes barrières et la distanciation sociale. Les souscripteurs, qui ne respectent pas les consignes sanitaires dans chaque wilaya, se verront privés des déci-

sions d'affectation, sur la base des rapports élaborés par les directeurs régionaux de l'agence, a prévenu M. Nasri. Par ailleurs, le directeur général de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL), Tarek Laribi, a présenté un état de la réalisation des logements AADL jusqu'au 31 mars 2020. Dans le cadre de l'objectif de réalisation de 559 964 logements, plus de 460 000 unités ont été lancées, dont 183 000 achevées et plus de 276 000 en cours, alors que 99 000 autres sont en attente de lancement, a précisé le responsable. L'objectif de l'AADL en 2020 est de lancer 50 483 logements, dont 683 unités le premier

trimestre, 19 821 unités le deuxième trimestre, plus de 20 000 unités le troisième trimestre et 9612 unités au cours du quatrième trimestre. Selon M. Laribi, l'AADL a été en mesure de lancer jusqu'à fin mars 10 178 logements, dépassant de loin l'objectif des 683 unités. Concernant le quota de logements devant être distribués en 2020, il est prévu la livraison de 152 353 logements répartis entre plus de 18 000 unités le premier trimestre, 28 000 unités le deuxième trimestre, 35 000 unités le troisième trimestre et près de 80 000 unités (70 879 logements) au cours du quatrième trimestre.

Moussa O. / Ag

Algeria Start-up Challenge

7 projets retenus à l'étape d'Oran pour la grande finale

Sept projets innovants ont été retenus sur 108 présentés par des jeunes de la région ouest dans le cadre de la deuxième édition de Algeria start-up challenge (ASC), a-t-on appris des responsables de la compétition. Sur les 108 projets proposés par des jeunes des wilayas de l'Ouest, 27 ont été initialement sélectionnés, puis après études, 7 ont été retenus. Il s'agit, selon la même source, des projets Only one, Greenhands et Trainship qui concernent l'amélioration du service public, Assaafni (secourez-moi), Arthrosa et Makiha qui concerne la médecine et la télé-médecine, ainsi que Discover qui concerne le tourisme. La session

d'Oran représente la deuxième étape de Algeria start-up challenge, un concours qui se déroule sur cinq étapes de sélection. Outre l'étape d'Oran, il y a celles de Constantine, Béchar, Ouargla et Alger. Quatre des cinq étapes de sélection se sont faites online à cause du Covid-19. Plus de 730 projets innovants, de tout le territoire national, ont été présentés au concours. 147 ont été sélectionnés, tandis que 43 projets ont été retenus pour la grande finale qui devra se dérouler après reprise de la vie sociale, une fois la pandémie endiguée, ont souligné les mêmes responsables. L'ASC est un événement initié lors de sa première

édition en 2018 par un groupe de jeunes étudiants de l'Ecole des hautes études commerciales (AHEC) de Koléa. Cette année, l'ASC revêt une dimension nationale sous l'ombrelle de Capcwork, organisée sous forme de compétition, il a pour but de booster les porteurs de projets innovants et de les propulser dans le monde de l'entrepreneuriat. L'événement ASC est parrainé par le Premier ministre sous l'égide du ministère de la Micro-entreprise, des Start ups et de l'Economie de la connaissance.

Lehouari K.

Pétrole Le Brent à 35 dollars

Les prix du pétrole étaient en légère hausse hier au lendemain d'une séance où ils avaient terminé en ordre dispersé et avant la publication attendue par le marché des stocks de brut aux Etats-Unis. Hier matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet valait 35,03 dollars à Londres, en progression de 1,10% par rapport à la clôture de mardi. A New York, le baril américain de WTI pour juillet, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, grappillait de son côté

0,28%, à 32,05 dollars. «Le contrat WTI de juin a réussi à éviter une redite des prix négatifs», ont constaté Warren Patterson et Wenyu Yao, analystes. Le marché n'a pas reproduit mardi l'épisode quasi traumatique qui s'est noué en avril, quand le prix du baril de WTI pour livraison en mai était passé en dessous de zéro à la veille de son jour d'expiration. «Il est clair que le sentiment a beaucoup changé au cours du dernier mois sur le marché», ont ajouté les analystes dans une note. La demande en énergie

s'est en effet un peu redressée depuis avec l'assouplissement des mesures de restriction de déplacement et de confinement aussi bien en Asie, en Europe, que dans certains Etats américains, tandis que la production a reculé. Cependant, «les inquiétudes sur les retombées économiques durables de la pandémie de coronavirus subsistent malgré les signes d'amélioration de la demande et les réductions de production des principaux producteurs de pétrole», a estimé de son côté Avtar Sandu, un autre ana-

lyste. Les investisseurs avaient également les yeux tournés mercredi vers le rapport hebdomadaire de l'Agence américaine d'information sur l'Energie (EIA) sur les stocks de brut dans le pays. Les spécialistes interrogés par l'agence Bloomberg tablent sur une hausse de 2,15 millions de barils pour la semaine achevée le 15 mai. Le stockage du brut, proche de ses limites partout dans le monde, est source d'inquiétude pour les investisseurs, car il peut contraindre certaines productions locales à l'arrêt.

Tizi-Ouzou

Une production prévisionnelle de plus de 178 000 quintaux de céréales attendue

Une production prévisionnelle de 178 330 quintaux de céréales est attendue cette année à Tizi-Ouzou, a-t-on appris hier auprès de la direction locale des services agricoles (DSA).

Les moissons, qui débiteront en juin prochain, s'effectueront cette année sur une superficie emblavée de 7470 ha, dont 6018 ha de blé dur, 259 ha de blé tendre, 353 ha d'orge, 15 ha d'avoine et 825 ha de blé de multiplication, a précisé le directeur Laib Makhoulouf. Une hausse de 2730 q de la production est prévue cette saison par rapport à la précédente où une récolte de 175 600 q, toutes céréales confondues, a été réalisée, rappelle-t-on. Les estimations de production sont de 162 300 pour le blé dur, 9000 q pour le blé tendre, 6750 q pour l'orge et 280 q d'avoine, selon les mêmes prévisions de production de la DSA, a indiqué M. Laib, qui a

observé que «des pics de production de 45 à 50 q/ha sont attendus dans les zones irriguées». La hausse de la production enregistrée cette année est essentiellement due à deux facteurs qui sont la réalisation d'opérations de désherbage et de fertilisation sur plus de 86% de la superficie labourée et des conditions climatiques favorables, a observé ce même responsable, disant que «nous avons eu une excellente année agricole». Pour les opérations de moisson-battage, la DSA mobilisera en prévision de cette campagne 41 moissonneuses-batteuses soit un engin par un peu plus de 182/ha.

Kahina Tasseda



Une opération de don de sang au profit des établissements de santé

Une opération de don de sang de Tizi-Ouzou a été organisée par la sûreté de wilaya au profit des établissements de santé, a indiqué la cellule de communication de ce corps de sûreté dans un communiqué. Cette opération, organisée du 17 au 19 mai, à travers l'ensemble des structures de police de la wilaya au profit des établissements de santé, rentre dans le

cadre de «la concrétisation de l'initiative solidaire et de proximité initiée par la direction générale de la sûreté nationale (DGSN)», a-t-on précisé de même source. L'objectif visé par ce geste humanitaire et de solidarité, initié en collaboration avec le CTS et le CHU Nedir Mohamed, vise à «répondre à la demande de sang et les besoins pressants des

malades, particulièrement dans le contexte des dispositions de prévention et de lutte contre le coronavirus (Covid 19)», a-t-on souligné de même source. En avril dernier, une opération similaire a été organisée par la sûreté de daïra de Tigzirt, au nord de la wilaya, au profit de l'hôpital de cette même ville côtière, rappelle-t-on.

K. T.

Alger

La commune de Bab Ezzouar ouvre les inscriptions pour la création d'associations à caractère caritatif

La commune de Bab Ezzouar (Alger-Est) a appelé les citoyens désirant constituer des associations à caractère caritatif à se rapprocher de ses services pour entamer les procédures d'inscription administrative, et ce, dans le cadre de l'organisation des initiatives servant l'intérêt général et l'encadrement des actions bénévoles, a-t-on appris des mêmes services. Les citoyens désirant constituer des associations communales à caractère caritatif et solidaire ou des comités de quartier sont invités à se rapprocher des services administratifs pour l'inscription ou l'entame des procédures de constitution, a indiqué un avis rendu public mardi, signé par la présidente de l'Assemblée populaire communale (APC), Assia Douib. Cette démarche vise, selon la même source, à jeter des passerelles entre la commune et les citoyens, organiser toute initia-

tive servant l'intérêt général, encadrer et organiser les actions bénévoles et asseoir un instrument de réflexion commune en vue d'améliorer les conditions de vie et faciliter l'organisation de différentes activités au niveau du territoire de la commune. La même source ajoute que cette opération intervient en application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire portant accompagnement et facilitations de la fondation et de l'inscription, a précisé la même source.

Les horaires de réception sont fixés de 9h à 15h durant le Ramadan et de 8h à 16h après le Ramadan, ajoute la même source. À noter que la même opération a été annoncée dans plusieurs communes d'Alger, dont Bologhine, Douéra, Bab El Oued et Aïn Benian.

Le commerce informel omniprésent à Tessala El Merdja, Douéra et Kheraïcia

En ces temps de confinement et de fermeture des commerces, l'informel prospère dans certaines localités. Profitant de l'opportunité que présentent les mesures prises pour lutter contre le coronavirus, des vendeurs informels occupent le terrain. A Tessala El Merdja, les vendeurs anarchiques se sont déployés dans différents endroits, mettant à profit la fermeture, depuis quelques semaines, du marché des fruits et légumes du chef-lieu de la commune. D'autres articles, tels que les vêtements pour enfants, pour femmes ainsi que les ustensiles de cuisine sont proposés à la vente. Les commerçants légaux voient d'un mauvais œil ce déploiement,

d'autant que leurs locaux commerciaux sont fermés depuis de longs jours, alors que ces trabandistes sont autorisés à étaler leurs marchandises impunément sur la voie publique. A Kheraïcia, un marché de fruits et légumes, bien qu'il soit anarchique, attire beaucoup de monde. Les règles de distanciation sociale et les mesures de prévention sont peu respectées. Les citoyens font leurs achats et les commerçants vendent, sans trop se soucier des risques de contagion. A Douéra, un autre espace commercial informel, situé à mi-chemin avec Kheraïcia, connaît à son tour du succès. L'absence des règles de protection contre le coronavirus fait peur.

Médéa

Distribution d'un premier lot de 5 ambulances médicalisées au profit des structures de santé de proximité

Un premier lot composé de 5 ambulances médicalisées a été distribué, mardi à Médéa, au profit de différents secteurs sanitaires de la wilaya, dans le cadre du programme de renforcement des moyens d'intervention du secteur. L'opération de distribution, qui s'est déroulée en présence du wali, Abbas Badaoui, a touché les structures sanitaires de proximité d'Ouled Maaref, Béni Slimane, Ksar El Boukhari, Aïn Boucif et Chahbounia, qui ont bénéficié ainsi d'une ambulance médicalisée, de fabrication locale, financée sur le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales (Fgsl). D'autres lots, totalisant pas moins de 59 ambulances, seront acquis au profit du secteur de la santé et affectées, une fois réceptionnées, au niveau d'un nombre important de structures sanitaires, notamment celles situées dans des zones enclavées sud, ouest et nord-est de la wilaya, a indiqué M. Badaoui, en marge de cette cérémonie de distribution. Toujours selon le chef de l'exécutif, sur le nombre d'ambulances qui seront prochainement livrées à la wilaya, 48 ambulances ont été financées sur le Fgsl, alors que les 11 autres ambulances ont été acquises sur un budget inscrit à l'indicatif de la wilaya, au titre des programmes des Hauts-Plateaux.

Publicité



ENTREPRISE NATIONALE DE PROMOTION IMMOBILIERE
EPI / SPA - ENPI
CAPITAL SOCIAL : 1.000.000.000 DA

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de L'Habitat, de L'Urbanisme et de la Ville
Entreprise Nationale de Promotion Immobilière
Direction Régionale Centre Ouest

NIF : 000916098323607

ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU 17/10/2019 ET AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE MODIFICATIF

Conformément aux dispositions de la procédure des achats de l'Entreprise Nationale de Promotion Immobilière SPA, la Direction Régionale Centre Ouest informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale N°06/DRCO/ENPI/2019 paru le 08/09/2019 sur les quotidiens nationaux "l'Echo d'Algérie" et "جريدة المساء" et dans le BOMOP, que l'attribution provisoire du 17/10/2019 est annulée suite au PV d'évaluation des offres rectificatif du 24/02/2020 qui a été publié comme suit :

Localité / Site	Désignation	Entreprise retenue	Montant de la soumission (DA)	Délai de réalisation	Note obtenue	
					Offre technique	Offre Financière
STAOUELI	Réalisation d'une bache a eau de 500 m ² du projet 872 Logements Promotionnels Publics (LPP) à STAOUELI, Wilaya d'ALGER.	ETB/TCE REZGUI HAMID NIF 184160500262123	15 805 000,00	85 jours	64,75	Moins disant

Suite au PV d'évaluation des offres rectificatif du 24/02/2020 ; l'attribution provisoire est modifiée au soumissionnaire suivant :

Localité / Site	Désignation	Entreprise retenue	Montant de la soumission (DA/TTC)	Délai de réalisation	Note obtenue	
					Offre technique	Offre Financière
Staoouli-wilaya d'Alger	Réalisation d'une bache a eau de 500 m ² du projet 872 Logements Promotionnels Publics (LPP) à Staoouli, Wilaya d'Alger.	ETB/TCE MADI ABDELOUHAB NIF : 7 98605159000122	11 200 000,00	02 mois et 29 jours	57,25	Moins disant

Tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente dans un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis sur le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) ou sur les Quotidiens Nationaux sus visés.

Les soumissionnaires, qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres techniques et financières, sont invités à se rapprocher de la Direction Régionale Centre Ouest sis à cité 337 logements à Aïn Naadja ; dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis.

Moisson à Ghardaïa

Une récolte de plus de 394 000 quintaux de céréales attendue

Une production céréalière sous pivot de 394 550 quintaux, toutes variétés confondues, est attendue dans la wilaya de Ghardaïa au terme de la campagne moisson-battage 2020, qui a débuté mardi.

Le coup d'envoi de la campagne a été donné par le wali de Ghardaïa, Boualem Amrani, au niveau d'une exploitation agricole de 100 ha située au lieu-dit Oued Djafou dans la région d'El-Ménéa (sud de la wilaya). Cette ferme agricole a consacré pour un début quelque 40 ha au blé tendre, comme première expérience, et son promoteur s'attend à un rendement de 80 quintaux à l'hectare. Sa production sera collectée par la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de Laghouat, a-t-on fait savoir. Selon les responsables de la wilaya, le lancement de la culture du blé tendre s'inscrit dans la logique de la réduction de l'importation de la farine boulangère pour le pain, préconisée par les pouvoirs publics. La wilaya de Ghardaïa a consacré pour cette campagne une superficie totale de 8098 ha de la surface agricole utile (SAU) à la céréaliculture sous pivot, selon les services agricoles. Sur les 8098 ha à moissonner, 6957 ha ont été consacrés au blé dur (une partie destinée à la semence), 188 ha au blé tendre et 953 ha à l'orge, ont précisé les responsables du secteur de l'agriculture. Les superficies emblavées sous pivots sont pour la plupart situées dans les régions sud de la wilaya, riches en ressources

hydriques (El Ménéa, Hassi Gara et Hassi Lefhal). Un rendement moyen de plus de 50 q à l'hectare pour le blé dur, 70 q/ha pour le blé tendre et 40 q/ha pour l'orge est attendu pour cette campagne, selon les services agricoles. Une fois moissonnée, la récolte prévisionnelle, estimée à 394 000 q, sera collectée par la CCLS de Laghouat, a-t-on fait savoir. Des moyens conséquents sont mobilisés pour assurer le bon déroulement de la campagne, dont une trentaine de moissonneuses à sac et bac et 70 camions de transport appartenant à la CCLS, chargée de la collecte de la production, a assuré Fayçal Benelradi, directeur de la CCLS de Laghouat lors de la réunion de coordination de la campagne moisson-battage. Un hangar de collecte couvert, d'une capacité de 90 000 q, localisé à l'entrée nord d'El Ménéa, ainsi que des sites de stockage privés seront mis à la disposition des céréaliculteurs pour le stockage de leur production avant l'enlèvement pour être acheminée vers Laghouat. La campagne de moisson-battage s'effectuera dans la région sur fond de campagne de sensibilisation et de mobilisation visant à atténuer les effets de la propagation du Covid-19, ont rappelé les services de l'agriculture, signalant que toutes les dispositions ont été prises pour



faciliter le déplacement des agriculteurs et autres transporteurs des céréales durant la période du confinement sanitaire partiel. La wilaya de Ghardaïa avait enregistré l'an dernier, une production de près de

220 000 q de céréales sur une superficie emblavée de 6914 ha, avec un rendement qui a atteint un pic de 75 q/ha dans la localité de Hassi El Gara.

Hadj M.

Khenchela

Ouverture en 2021 de 100 points de proximité de stockage de céréales

Le directeur général (DG) de l'office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) a annoncé mardi à Khenchela que «100 points de proximité de stockage de céréales seront ouverts à l'échelle nationale durant l'année 2021». L'OAIC a entamé un programme d'aménagement et de réalisation de 100 points de proximité de stockage de céréales à travers le pays afin de parvenir «dès l'année prochaine» à absorber la pression des files d'attente des agriculteurs devant les dépôts de récolte de céréales, a indiqué Abderahmane Bouchahda, en marge du lancement de la campagne de moisson-battage pour la saison 2019-2020. Le même responsable, qui supervisait cette opération en compagnie du wali de Khenchela, Ali Bouzidi à l'exploitation agricole Cosider Agricole au périmètre Garguit Essefiha dans la localité Nemamcha (Khenchela), a précisé que ces points de proximité, qui seront mis en service lors de la campagne moisson-battage de la saison prochaine, permettront à l'OAIC de collecter 5 millions de quintaux de céréales, toutes variétés confondues. Trois points de proximité de stockage de céréales seront réalisés dans la wilaya de Khenchela afin de renforcer les points de collectes

en plein air, situés dans les localités d'Ogla Elbaâra, Elmita et Halifaia (commune de Babar), qui enregistrent une affluente quotidienne des agriculteurs lors de la campagne de moisson-battage. L'OAIC se lancera «prochainement» dans le domaine de l'investissement et de la production dans les Hauts-Plateaux et au Sud, a révélé M. Bouchahda, soulignant qu'il avait proposé aux responsables de la l'entreprise Cosider Agricole un partenariat «gagnant-gagnant» au périmètre Garguit Essefiha de la commune de Babar, qui s'étend sur une superficie globale de plus de 16 000 ha. Une production de plus de 1,8 million de quintaux de céréales, toutes variétés confondues, est attendue dans la wilaya de Khenchela dont 800 000 q escomptés dans la région sud de la wilaya, Babar, Ouled Racheche et El Mahmel notamment, a déclaré de son côté le chef de l'exécutif local. Toutes les conditions sont réunies pour assurer la réussite de la campagne moisson-battage de cette saison pour laquelle 125 moissonneuses batteuses ont été mobilisées en sus d'autres engins similaires des wilayas limitrophes.

Mechaka A.

Tlemcen

212 PV d'infraction dressés à l'encontre des commerçants durant le mois de Ramadhan

Les services de la Direction du commerce de la wilaya de Tlemcen ont dressé 212 procès-verbaux d'infraction à l'encontre des commerçants contrevenants, depuis le début du mois de Ramadhan, a annoncé le directeur du commerce par intérim, Saïd Medjahed. Ainsi, durant la période allant du 24 avril au 12 mai, 212 procès-verbaux pour infraction, ont été relevés, dont 162 dressés par le service des pratiques commerciales et 50 autres par le service du contrôle de la qualité et de la répression des fraudes, au titre de 3975 interventions de contrôle sur le terrain. Les infractions portent, entre autres, sur le non-respect des conditions d'hygiène et des règlements en vigueur régissant les activités de commerce où 3 magasins ont été fermés. Le comité de wilaya chargé du suivi des évolutions du coronavirus a proposé, de son côté, la fermeture de 4 autres commerces, dont les propriétaires n'ont pas respecté les disposi-

tions et mesures préventives décidées par les pouvoirs publics afin d'éviter la propagation de l'épidémie. Ces commerçants ont été verbalisés et seront poursuivis par la justice. Il a été également procédé durant la même période à la saisie d'une tonne de denrées alimentaires pour défaut de facturation d'une valeur globale dépassant 142 000 DA, et le prélèvement de 9 échantillons de certains produits de large consommation tels que le lait, le sucre et autres pour les soumettre aux analyses de laboratoire à l'effet de confirmer leur validité à la consommation. M Medjahed a souligné que 5 t de denrées alimentaires et produits d'hygiène, saisis par ses services avant le mois de Ramadhan ont été acheminés vers la Direction de l'action sociale (DAS), le Croissant-Rouge algérien (CRA) et des centres et établissements sociaux de la wilaya, dans le cadre des activités de solidarité au profit des nécessiteux.

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
WILAYA DE M'SILA

2^{ème} Mise en demeure

Etabli en application des disposition de l'arrêté du 28 Mars 2011

La Direction des Ressources en Eau de la Wilaya de M'sila mis en demeure pour la deuxième fois l'entreprise : Entreprise des Travaux Publics, Bâtiments, Hydraulique, fonçage de forages, Travaux forestiers et exploitation des forêts sise à : cité 500 lgts M'sila, représentée par : Rebahi Hamid, à l'effet de l'exécution du contrat Marché N° 242 du 22/06/2015 portant : Réalisation, électrification et équipement de 6000 ML de forages, LOT N° 06 : Réalisation 05 forages (Bou-Saada (02), Sidi Aissa (02) et Oultem), pour un délais d'exécution de quatre (04) mois pour lequel lui a notifié l'ordre de commencement des travaux (ODS) en date du : 20/09/2015

Cette deuxième mise en demeure est notifié à l'entreprise, suite aux retards enregistrés dans la réalisation du projet sus- cité et plus particulièrement les 02 forages de Sidi Aissa, pour prendre tous les mesures nécessaires à l'effet de relancer les travaux de réalisation par la mise à disposition du chantier les moyens humain et matériels.

Sous peine de huitaine à compter de la date de parution de cette deuxième mise en demeure dans les quotidiens nationaux, des mesures correctives seront prise à l'égard de cette société, conformément à la réglementation en vigueur du fait de non respect des clauses contractuelles du marché sus- cité.

Tamanrasset

Le cérémonial du thé, une tradition ramadhaneuse séculaire

Les soirées et rencontres conviviales ramadhaneuses, connues à Tamanrasset sous l'appellation de «Gaâda», figurent parmi les traditions préservées et revivifiées par la population locale durant le Ramadhan, marqué cette année par la pandémie du Covid-19.

Très attachée à ses us et coutumes, tout en égayant les soirées de ce mois sacré, la population locale s'emploie, confinement oblige, à renouer avec les regroupements au sein de la famille, en quête de moments agréables, pour animer les soirées, au moins à travers des échanges de conversations sur tout et rien. L'avènement du Ramadhan est ainsi marqué par des coutumes qui refont surface en cette période, à l'instar de la réunion familiale autour du service de Thé, appelée localement *Tablet El Tey* (table de thé), une occasion pour regrouper les membres de la famille autour d'un braséro. D'habitude, les soirées du Ramadhan étaient passées dehors avec les amis et voisins, souvent dans les cours attenantes aux foyers ou sur les terrasses. Pour Lahcene Karbadou, du quartier Tahaggart, un des amateurs de ce rituel, la préparation de cette réunion conviviale est amorcée avant l'Iftar par la préparation des ustensiles et ingrédients nécessaires au rituel du thé, indispensable, estime-t-il, pour «réveiller les jeûneurs». Un braséro, du charbon ou des morceaux de bois, des ustensiles de fortune, souvent déjà défigurés par le feu des brasiers, et les ingréd-

dients (thé, sucre et menthe) suffisent pour rassembler les membres de la famille, astreints au rituel de trois verres de thé, dont les deuxième et troisième sont relevés par l'agréable saveur de la menthe verte.

Ces réunions sont également agrémentées de contes et d'histoires, pratiquement narrées aux enfants par des personnes âgées, à la mémoire encore vive, pour puiser dans la longue et ancienne histoire de la région et la bravoure des aïeux, et perpétuer ainsi le lien générationnel. Pour cela, Brahim Safi, habitant de Tamanrasset, a loué les avantages du confinement qui, a-t-il dit, contraint à rester à la maison et raffermir les liens entre membres de la famille et mieux se connaître. À Tamanrasset, le thé est parfois servi trois fois dans la même soirée : après le repas d'Iftar, après celui de la soirée, et, pour certains, avec le repas du Shour. La revivification des us et la nostalgie de certaines pratiques séculaires ancrées dans la société locale font également l'essentiel des Gaâda (rencontres conviviales) entre membres de la famille qui valorisent la portée de ces réunions en tant que moyen de consolidation des liens sociaux.



Oran

Glissement de terrain dans un bidonville à Belgaid, aucune victime

Un glissement de terrain s'est produit mardi au niveau d'un bidonville à Belgaid dans la commune de Bir El Djir (Oran) entraînant l'effondrement de plusieurs habitations sans faire de victime. Le glissement de terrain s'est produit vers midi et les premières habitations qui se sont effondrées sont celles érigées illicitement sur le flanc d'une falaise où s'est installé ce nouveau bidonville depuis environ trois années.

Aucune victime n'est à déplorer, a indiqué le capitaine Bellala Abdelkader, chargé de la communication à la direction de la Protection civile de la wilaya d'Oran. «Dès l'alerte donnée, nous avons sécurisé le périmètre et évacué les familles dont les habitations se sont effondrées. Nous

restons en alerte en cas de développement de la situation», a-t-il déclaré. Lors d'un point de presse, le wali d'Oran, Abdelkader Djellaoui, a expliqué que le glissement de terrain «s'est produit en raison des pluies diluviennes qui se sont abattues dernièrement sur la région. Mais ce n'est pas la principale raison, puisque ce sont des habitations érigées de manière illicite et sont très fragiles et, en plus, elles ont été bâties sur les flancs d'une falaise». Un dispositif sanitaire et humanitaire a été mis en place pour transférer de manière temporaire les habitants de ce bidonville à l'auberge de jeunes du quartier de Belgaid. Le wali a également indiqué «qu'une cellule de crise a été créée dès que l'incident s'est produit et nous

avons effectué une sortie avec la Protection civile pour constater la situation et parer au plus pressé, à savoir la prise en charge des familles à risque», assurant que «les familles du bidonville seront prises en charge temporairement, en attendant l'achèvement d'une étude détaillée sur la situation, au même titre que les autres quartiers d'Oran, dans le cadre du programme de la wilaya». Abdelkader Djellaoui a déclaré que «ces familles ne seront pas relogées dans l'immédiat car, aujourd'hui, nous prenons en charge les familles dont les habitations se sont effondrées, puis le site sera intégré dans le plan de la wilaya concernant la lutte contre l'habitat précaire».

Lehouari K.

Batna

La CAM entame la distribution de 40 000 bavettes

La Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de la wilaya de Batna a entamé mardi la distribution de 40 000 bavettes et de tenues de protection au profit de plusieurs secteurs et en premier lieu le personnel médical et paramédical des établissements de santé, a annoncé son directeur, Lâayeche Keraba. L'opération, qui s'inscrit dans le cadre des mesures préventives contre la propagation du coronavirus, devrait également cibler les habitants des cités à forte densité de population, selon le même responsable qui a déclaré que plus de 10 000 unités ont été confectionnées à l'atelier du centre de valorisation des talents de la ville de Timgad. Le quota restant de ces équipements a été fabriqué par les artisans et les écoles de forma-

tion professionnelle de la wilaya en coordination avec la chambre de l'artisanat et des métiers qui a fourni la matière première nécessaire à la production de ces équipements de protection selon les normes en vigueur. M. Keraba a, par ailleurs, révélé que 150 000 bavettes ont été produites à ce jour sous la supervision de la CAM de Batna, dont 110 000 ont d'ores et déjà été distribuées. Des artisans issus de diverses communes de la wilaya de Batna se sont joints à cet élan de solidarité visant à lutter et endiguer la propagation du coronavirus, selon la même source qui a fait savoir que 1000 artisans couturiers affiliés à la CAM affichent leur volonté de confectionner 100 bavettes par jour.

Moisson-battage à Guelma

Mobilisation de 23 points de stockage de céréales

23 points ont été réservés à la collecte et le stockage de céréales au titre de l'actuelle campagne moisson-battage 2019/2020 à Guelma, a indiqué hier le directeur des services agricoles (DSA), Mohamed Abderrahmane. La capacité globale de stockage de ces points dépasse les 895 000 quintaux, soit la moitié de la récolte céréalière attendue, a déclaré le même cadre en marge d'une rencontre sur l'organisation de la campagne moisson-battage et la lutte contre les feux des champs. Des dispositions ont été mises en

place par la direction des services agricoles pour transférer l'éventuel surplus de la production collectée vers les wilayas voisines avec la mobilisation d'une flotte de 40 camions susceptible d'être renforcée de 80 autres véhicules en périodes de pic, a précisé le même responsable qui a relevé que les gros producteurs, notamment de semences de céréales, disposant des structures nécessaires, pourraient être autorisés temporairement à stocker dans leurs exploitations leurs récoltes pour éviter les longues files d'attente. Il a été éga-

lement décidé au cours de la rencontre de constituer une commission pour trancher sur l'écart des statistiques entre la DSA et la Chambre de l'agriculture à propos de la surface globale consacrée à la céréaliculture estimée à 90 000 ha par la DSA et à 70 000 ha par la chambre. Cette commission, qui débutera son travail la semaine prochaine, est composée de représentants de la DSA, de la Chambre de l'agriculture, de l'Office national des terres agricoles, de la direction des Domaines et du Cadastre.

Laghouat

Aménagement de 43 km de pistes reliant les zones d'ombre de la daïra de Oued Morra

Une opération d'aménagement de 43 km de pistes reliant les zones d'ombre de la daïra de Oued Morra (80 km au nord de Laghouat) est en cours de réalisation, a-t-on appris de la direction locale des Travaux publics (DTP). L'opération est menée à travers les zones d'El Haoud, El Mahsar, Oum Slimane, Alia et El Ghorfa, en plus de l'aménagement de la piste reliant les zones de Dhayet El Rabt et Hassi Mustapha, a précisé le DTP, Brahim Chenine. Outre le désenclavement des zones d'ombre, l'opération vise à faciliter la circulation des véhicules, notamment le transport scolaire à travers cette région aux rudes conditions climatiques, en hiver surtout, rendant difficile le déplacement des élèves vers leurs établissements. Des actions similaires ont également été lancées à travers les zones d'ombre recensées par les services de la wilaya, et considérées comme «prioritaires» en vue d'aplanir les contraintes rencontrées, notamment le déplacement des élèves vers leurs établissements.

Relizane

Plus de 800 colis alimentaires distribués aux familles nécessiteuses

Le bureau de l'association nationale Djazair El Kheir, de la wilaya de Relizane, a initié la distribution de 800 colis de denrées alimentaires aux familles nécessiteuses. Cette action de solidarité s'inscrit dans le cadre du programme de l'association, «spécial Ramadhan» touchant les familles nécessiteuses qui résident dans les zones d'ombre de Mediouna, Beni Zentis, Ouled Yaiche et Ouarizane. Lancée au début du mois de Ramadhan, cette initiative a permis la distribution de plus de 800 colis alimentaires contenant des denrées alimentaires de base et 100 couffins de légumes, grâce aux dons de bienfaiteurs. Le programme de solidarité du bureau de wilaya de l'association Djazair El Kheir de Relizane dédié aux familles nécessiteuses a porté également sur la distribution de vêtements de l'Aïd pour enfants.

Facebook Shops veut faciliter le e-commerce sur Facebook et Instagram

La firme de Mark Zuckerberg vient d'annoncer l'arrivée d'une fonctionnalité majeure. Facebook Shops a été déployé sur Facebook et Instagram hier. Facebook et Instagram sont déjà très utilisés par les marques pour promouvoir leurs produits. Après Marketplace, qui entendait faciliter les ventes de produits entre particuliers, Facebook passe à l'étape suivante avec une solution plus complète à destination des «petits commerçants» qui souhaiteraient vendre leurs produits directement depuis ces réseaux sociaux, Facebook Shops. Chaque commerçant pourra créer une boutique facilement, qui sera accessible via Facebook et Instagram. Ils pourront choisir les produits mis en avant, mais aussi personnaliser le shop en proposant une image de couverture. Ces shops seront accessibles via les pages Facebook ou les profils Instagram, mais aussi (bien sûr) via les stories et les publicités. Les utilisateurs pourront sauvegarder les produits qui les

intéressent, ou les acheter en passant par le site du commerçant, ou directement via Instagram Checkout (aux US uniquement). Vous pourrez contacter le vendeur directement par WhatsApp, Messenger ou Instagram Direct pour plus d'informations sur un produit, ou pour suivre une livraison. Facebook précise que, dans le futur, ces canaux permettront également d'acheter directement. Autre fonctionnalité intéressante, notamment pour les influenceurs, la possibilité de taguer des produits de leur catalogue avant de lancer un live pour pouvoir le mettre en avant pendant la diffusion. Cerise sur le gâteau, il sera possible pour les commerçants de plonger leurs programmes de fidélité sur son shop voire, dans un futur proche, de le créer. En parallèle, Facebook annonce le lancement d'Instagram Shop aux US cet été. Vous pourrez y découvrir et y acheter des produits et des collections, filtrer par catégorie (vêtements, beauté,



maison...) et retrouver les nouveautés de vos créateurs et vendeurs favoris. Le déploiement de Facebook Shops a commencé hier. Parmi les partenaires

annoncés : Shopify, BigCommerce, WooCommerce, Channel Advisor, CedCommerce, Cafe24, Tienda Nube et Feedonomics.

Coronavirus : une vaste étude confirme que le principal facteur de risque de mortalité serait lié à l'âge



Une étude britannique de grande ampleur souligne que les personnes âgées, les hommes et les personnes démunies ont plus de risque de mourir du coronavirus. Selon une étude britannique de grande ampleur, l'âge serait le principal facteur de risque de mortalité lié au coronavirus. Une étude britannique d'une ampleur inédite vient appuyer

les résultats des recherches et observations précédentes sur les facteurs de risque de mortalité liés au coronavirus. L'étude souligne que les populations les plus à risque sont les personnes âgées, les hommes et les personnes démunies. Publié le 7 mai, le projet appelé Opensafely a été mené par des équipes d'Oxford, de l'université de Leeds, du Centre de recherche national en soins intensifs (ICNARC) et de la London School of Hygiene and Tropical Medicine.

Les données de 17,4 millions d'adultes analysées

L'étude se base sur les données de santé de 17,4 millions d'adultes britanniques recueillies depuis plus d'un an et qui ont été croisées avec celles des décès hospitaliers par Covid-19 entre le 1er février et le 25 avril 2020 (à savoir 5.683 décès). La mortalité de l'infection est donc évaluée à partir de données de santé de la population générale et pas seulement de celle des personnes infectées par le SARS-CoV-2. C'est ce qui en fait son originalité et son poids. L'étude montre que sur ces 5.683 personnes décédées du Covid-19 dans des hôpitaux britanniques entre le 1er février et le 25 avril, 79 % ont plus de 70 ans, 63 % sont des hommes, 36 % souffraient de problèmes cardiaques ou encore que les personnes avec un indice de masse corporelle (IMC) supérieurs à 40, avaient près de trois fois plus de risques de mourir. L'étude a également d'originalité qu'elle introduit des facteurs encore peu évoqués dans

d'autres recherches : la précarité et l'ethnicité. L'étude souligne que le risque de décès augmente chez les personnes appartenant à une minorité ethnique. Ainsi les personnes noires ont 1,71 fois plus de risques de mourir que les personnes blanches. Le risque est 1,62 fois plus élevé chez les personnes asiatiques. Les auteurs de l'étude émettent l'hypothèse que ces résultats pourraient être dus au fait que les personnes issues de minorité ethnique occupent en plus grand nombre des métiers exposés en première ligne durant l'épidémie. Ils soulignent également que ces populations souvent plus précaires vivent parfois dans des foyers avec une densité plus élevée ce qui favorise la propagation du virus.

Les limites de l'étude

L'étude qui a l'avantage de pouvoir être mise à jour au fur et à mesure de l'avancée de l'épidémie doit cependant être prise avec recul sur certains points. D'abord, l'étude se concentre sur les personnes décédées à l'hôpital et exclut par conséquent les populations mortes à leur domicile. Certains patients sont également décédés sans avoir eu de test virologique. Enfin certains experts pointent du doigt une possible sous-estimation du facteur tabagisme dans cette étude. En effet, si les recherches se basent sur des données de santé collectées auprès de la population britannique, la mention sur le tabagisme serait assez peu renseignée par les patients.

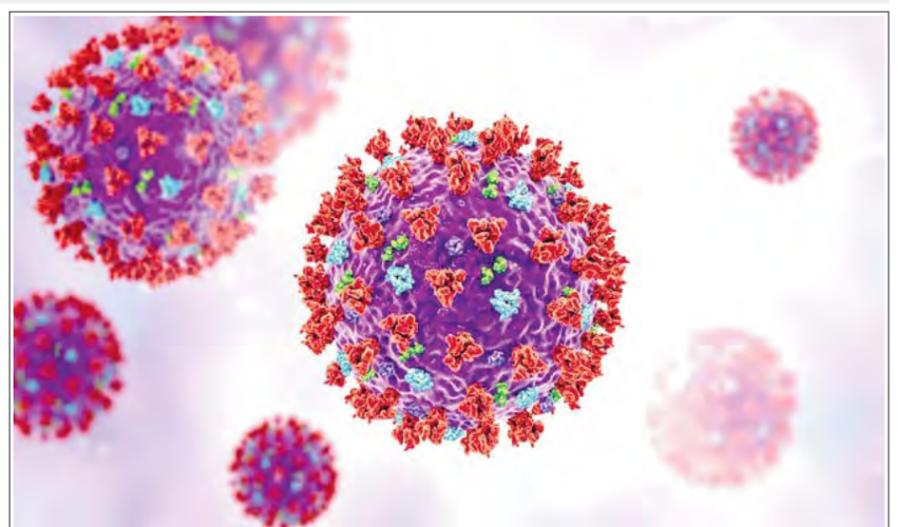
Le Covid-19 provoque des troubles psychiques, estiment des scientifiques

Les patients atteints de Covid-19 peuvent, en phase aiguë de la maladie, délirer et, à long terme, développer une dépression et de l'anxiété, indique une étude de scientifiques britanniques, publiée par Lancet. Les infections virales sont courantes et certaines sont connues pour provoquer des syndromes neuropsychiatriques affectant les domaines cognitifs, affectif, comportemental et perceptuel. Et alors que ce qui est connu aujourd'hui comme le Covid-19 s'est propagé dans le monde, il y a eu une reconnaissance croissante des implications psychiatriques. Avant cette pandémie, des coronavirus ont provoqué deux épidémies, le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) et le syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS), et l'objectif de l'étude était d'évaluer les problèmes psychiatriques et neuropsychiatriques du SRAS, du MERS et du Covid-19, ont indiqué les chercheurs dont l'étude est publiée par Lancet. Ainsi, il s'est avéré que pendant la phase aiguë de la maladie, les symptômes courants chez les patients hospitalisés pour le SRAS ou le MERS comprenaient de la confusion (36 patients sur 129), une humeur dépressive (42 sur 129),

de l'anxiété (46 sur 129), des troubles de la mémoire (44 sur 129) et de l'insomnie (54 sur 129). Au stade post-maladie, une humeur dépressive avait été relevée chez 35 patients sur 332, de l'insomnie chez 34 sur 280, de l'anxiété chez 21 patients sur 171, de l'irritabilité chez 28 sur 218, des troubles de la mémoire chez 44 sur 233 et de la fatigue chez 61 patients sur 316. La méta-analyse indique qu'après la maladie, la fréquence du stress post-traumatique était de 32,2%, celle de la dépression de 14,9% et celle des troubles anxieux de 14,8%.

Le Covid-19

Les statistiques concernant les patients atteints d'une forme grave de Covid-19 et placés en soins intensifs prouvent l'apparition de signes de délire (confusion) chez 26 patients sur 40 (soit dans 65% des cas), et d'agitation chez 40 sur 58 (69%). Une autre étude constate une altération de la conscience chez 17 patients sur 82 (soit dans 21% des cas). Si l'infection par le SARS-CoV-2 suit une évolution similaire à celle du SARS-CoV ou du MERS-CoV, la plupart des patients devraient récupérer



sans souffrir de maladie mentale. Le SARS-CoV-2 peut provoquer un délire chez de nombreux patients en cas de forme grave. Les médecins doivent prendre garde à une éventuelle apparition de dépression, d'anxiété, de fatigue, de trouble de stress

post-traumatique et de syndromes neuropsychiatriques plus rares à long terme. Les experts notent pourtant que le nombre de cas étudiés est limité, ce qui rend impossible une description plus précise des troubles psychiques observés.

OMS

Les membres de l'Organisation adoptent une résolution prévoyant une «évaluation indépendante» de la réaction de l'agence à la pandémie du Covid-19

Les 194 pays membres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont adopté, ce mardi, une résolution prévoyant une «évaluation indépendante» de la réaction de l'agence onusienne à la pandémie du nouveau coronavirus.

Ce texte approuvé par consensus prévoit de lancer «au plus tôt (...) un processus d'évaluation impartiale, indépendante et complète» de l'action internationale engagée face à la pandémie, en vue «d'améliorer les capacités mondiales de prévention, de préparation et de riposte face aux pandémies». Cette évaluation devra analyser «les mesures prises par l'OMS face à la pandémie de Covid-19 et leur

chronologie». Le président américain, Donald Trump, lui a donné un mois mardi pour obtenir des résultats significatifs, sous peine de quitter l'organe dont les Etats-Unis étaient traditionnellement le premier bailleur de fonds. L'OMS et son directeur général, Tedros Adhanom Ghebreyesus, sont critiqués par les Etats-Unis qui leur reprochent de s'être «plantés» dans la gestion de la pandémie, laquelle a fait plus de 318 000 morts

depuis son apparition en décembre en Chine. Washington estime qu'elle a négligé une alerte précoce sur la gravité du coronavirus et tardé à déclarer l'état de pandémie, ce dont l'organisation se défend. Tedros Adhanom Ghebreyesus a réaffirmé lundi que l'OMS avait sonné l'alarme «rapidement» et «souvent», et qu'il lancerait une enquête «indépendante» «le plus tôt possible» mais «au moment approprié».

Syrie

Le responsable des affaires humanitaires de l'ONU appelle à renouveler l'autorisation du Mécanisme d'aide transfrontalière aux Syriens

Le secrétaire général adjoint des Nations unies aux Affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, Mark Lowcock, a demandé, ce mardi, au Conseil de sécurité de l'ONU de renouveler au plus vite l'autorisation relative au Mécanisme d'aide transfrontalière aux Syriens, afin de ne pas perturber l'acheminement d'une aide humanitaire vitale vers la Syrie. Cette opération humanitaire transfrontalière destinée au nord-ouest de la Syrie, qui a été autorisée par le Conseil de sécurité, constitue une véritable bouée de sauvetage pour des millions de civils que les Nations unies ne peuvent pas atteindre par d'autres moyens. Ce mécanisme est irremplaçable, et son mandat doit être renouvelé, a souligné M. Lowcock. Le mandat actuel expire en effet le 10 juillet. En janvier, le Conseil de sécurité, au terme d'un long débat, a ré-autorisé l'utilisation de deux des quatre points de passages frontaliers pour une durée de 6 mois. Les deux autres points de passage - Bab al-Salam et Bab al-Hawa - se trouvent sur la frontière syro-turque. Un renouvellement rapide de l'autorisation effectué par le Conseil de sécurité évitera de perturber ces opérations vitales, et permettra aux organisations humanitaires d'intensifier leurs efforts dans la région - une intensification rendue plus nécessaire que jamais par les besoins actuels et par la menace du Covid-19. Tout retard ajoutera aux souffrances de la population et coûtera de nombreuses vies, averti M. Lowcock. Il a souligné que le bilan des opérations transfrontalières réalisé par le secrétaire général de l'ONU avait été soumis au Conseil de sécurité avant la date prévue, afin de permettre à celui-ci de prendre une décision à temps et d'éviter une interruption de l'aide humanitaire. «Cette décision ne peut être reportée à la dernière minute. Trop de vies sont en jeu», a-t-il averti. Il s'agit d'une opération massive, dans laquelle le maintien des chaînes d'approvisionnement nécessite des semaines, voire des mois de préparation. Trop d'incertitudes mettraient en danger la continuité de cette aide, ce qui nuirait à la capacité des organisations humanitaires à sauver des vies, a déclaré M. Lowcock.

La Chine exhorte les Etats-Unis à assumer leurs obligations envers l'OMS

La Chine a demandé, ce mardi, à certains politiciens américains d'arrêter de rejeter le blâme sur les autres et de coopérer avec la communauté internationale pour combattre conjointement la pandémie du Covid-19.

Le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Zhao Lijian, s'est ainsi exprimé lors d'un point de presse en réponse à une question portant sur une lettre publiée sur Twitter par le président américain, Donald Trump. Selon lui, la lettre du dirigeant américain constitue

une tentative de tromper le public et de calomnier la Chine, ainsi que de se soustraire à sa propre responsabilité. Elle n'est rien qu'une tentative inutile, a-t-il ajouté. Alors que le Covid-19 continue de se propager aux Etats-Unis et dans d'autres parties du monde, l'unité et la coopération, sauver des vies et redresser l'économie restent les tâches les plus urgentes, a expliqué le porte-parole. La décision des Etats-Unis de geler leur financement à l'OMS selon leur propre volonté est une pratique de

l'unilatéralisme et une violation de leur obligation internationale, a poursuivi M. Zhao. La Chine appelle la communauté internationale à renforcer le soutien politique, à augmenter le financement à l'OMS, et coordonner les ressources mondiales pour remporter la bataille contre la pandémie, a indiqué M. Zhao, ajoutant que «la tentative des Etats-Unis d'utiliser la Chine comme excuse pour se soustraire à leurs obligations internationales envers l'OMS faisait fausse route».

Palestine

Abbas menace à nouveau Israël de mettre fin à la coopération sécuritaire

Le président palestinien, Mahmoud Abbas, a renouvelé, ce mardi, ses menaces de mettre fin à la coopération sécuritaire avec Israël et les Etats-Unis, ajoutant que l'annexion de territoires en Cisjordanie annihilerait les chances de parvenir à la paix. Le gouvernement palestinien est «absous», à partir d'aujourd'hui, de tous ses accords et ententes avec les gouvernements américain et israélien, et de toutes ses obligations basées sur ces ententes et ces accords, y compris celles relatives à la sécurité», a déclaré M. Abbas.

Dans un discours prononcé après une rencontre avec la direction de l'Autorité palestinienne à Ramallah en Cisjordanie, le dirigeant a également prévenu que toute annexion israélienne en Cisjordanie mettrait fin à l'espoir de parvenir à une solution à deux Etats. M. Abbas a, à de multiples occasions, menacé de mettre fin à la coopération sécuritaire avec Israël, et déjà annoncé la rupture de «toutes les relations» avec Israël et les

Etats-Unis dans le sillage de l'annonce du plan Trump sur le conflit israélo-palestinien. Il n'a donné aucun détail sur ce que cette déclaration aurait pour conséquences en pratique.

Israël s'est doté dimanche d'un gouvernement d'union qui consacre un partage du pouvoir entre le Likoud (droite) de Benjamin Netanyahu et la formation centriste «Bleu Blanc» de l'ex-chef de l'armée Benny Gantz, et leurs alliés respectifs. En vertu de l'accord Netanyahu/Gantz, le gouvernement doit présenter à partir du 1^{er} juillet sa stratégie pour traduire dans les faits le plan Trump, qui prévoit l'annexion à Israël de la vallée du Jourdain (30% de la Cisjordanie) et des plus de 130 colonies, ainsi que la création d'un Etat palestinien sur un territoire amputé.

Le Premier ministre palestinien Mohammed Shtayyeh a prévenu d'un «été chaud» si Israël mettait en branle le projet d'annexion.

Libye

L'envoyée de l'ONU fait état d'une escalade militaire alarmante en Libye

L'envoyée spéciale des Nations unies pour la Libye a fait état, ce mardi, d'une escalade militaire alarmante dans le pays malgré la menace d'une épidémie de Covid-19. «J'avais espéré pouvoir vous livrer un rapport plus positif aujourd'hui.

Mais malheureusement, alors même que nous pensions avoir atteint les limites du supportable en Libye, nous parvenons toujours, d'une certaine manière, à atteindre de nouveaux sommets de violence, de cruauté et d'impunité», a déclaré au Conseil de sécurité de l'ONU, Stephanie Williams, la représentante spéciale par intérim du secrétaire général des Nations unies pour la Libye. «Malgré nos efforts déterminés et

l'appel du secrétaire général à un cessez-le-feu immédiat pour permettre aux Libyens de répondre à la menace commune du Covid-19, j'ai le regret d'annoncer qu'il n'y a pas eu d'accalmie dans les combats entre les forces du Gouvernement d'union nationale (GNA) et les forces du général Khalifa Haftar», a-t-elle affirmé. Pendant près de 15 mois après le lancement de l'attaque du général Haftar sur Tripoli en avril 2019, le conflit armé a fait rage dans et autour de certaines zones les plus densément peuplées de la Libye, a-t-elle indiqué. En raison de l'intensification des hostilités armées et de l'impact socio-économique désastreux du Covid-19, un million de personnes ont maintenant besoin d'une

forme d'aide humanitaire. Cela inclut 400 000 Libyens déplacés à l'intérieur du pays, ainsi que 654 000 migrants, réfugiés et demandeurs d'asile. Au cours des douze derniers mois de guerre à Tripoli et dans les environs, 201 000 Libyens ont été contraints de fuir leurs foyers, a-t-elle précisé. Elle a demandé au Conseil de sécurité de faire pression sur les acteurs régionaux et internationaux qui alimentent le conflit. «Alors que les interventions étrangères se multiplient, les Libyens eux-mêmes se perdent dans la mêlée, leurs voix ne sont plus entendues. Nous ne devons pas laisser la Libye se déliter. Nous devons permettre aux Libyens responsables d'écrire leur propre avenir», a souligné Mme Williams.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA COMMUNICATION

COMMUNIQUE

Aïd El-Fitr : Le port du masque obligatoire dans l'espace public

Pour mieux juguler l'expansion du Coronavirus, le gouvernement a décidé de rendre strictement obligatoire le port des masques dans l'espace public à partir du jour de l'Aïd El-Fitr, période très favorable aux regroupements, aux déplacements et aux contacts directs.

Lors de son dernier Conseil, le Gouvernement a décidé ce qui suit :

- Le port du masque est une obligation stricte. Enfreindre cette obligation impérative exposerait les contrevenants à des sanctions légales.
- L'entrée dans les espaces et autres lieux publics tels que les marchés couverts, les souks, les cimetières, les parkings et les magasins, etc, est formellement interdite sans port de masque et respect de la distanciation physique.
- La mise à disposition des bavettes à grande échelle sera assurée à travers les structures, comités et associations de la société civile.

Le Gouvernement compte beaucoup sur la vigilance, la conscience et la solidarité de la population en cette phase de mobilisation citoyenne contre l'expansion du Coronavirus.



NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police : 1548
- Gendarmerie nationale : 1055
- Sonelgaz : 3303
- Alerte kidnapping : 104
- Personnes en difficulté ou en détresse : 1527
- SOS Sécurité : 112
- SOS Santé : 115

Urgences

- SAMU : 021 23 50 50
- Police : 17
- Protection civile : 14
- Gendarmerie nationale : 021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers : 021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger : 021 73 00 73
- Centre antipoison : 021 97 98 98
- Centre des grands brûlés : 021 63 29 95
- Institut Pasteur : 021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha : 021 23 35 35
- CHU Ait Idir : 021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun : 021 91 21 63
- CHU Beni Messous : 021 93 15 50
- CHU Kouba : 021 28 33 33
- CHU Bab El Oued : 021 96 06 06
- CHU Bologhine : 021 95 82 24
- CHU El Kettar : 021 96 48 97
- HCA Ain Naâdja : 021 54 05 05
- Hopital Tixeraine : 021 55 01 10
- Hopital Zéralda : 021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie : 021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie : 021 74 24 28
- Tassili Airlines : 021 50 98 58
- Air France : 021 98 04 04

Dépannages

- Gaz : 021 68 44 00
- Electricité : 021 68 55 00
- Service des eaux : 021 67 50 30

Radios

- Chaîne I : 021 21 48 37
- Chaîne II : 021 69 11 70
- Chaîne III : 021 48 15 15
- Radio El Bahdja : 023 70 99 99
- Jil FM : 021 69 27 27
- ENRS : 021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom : 100
- Serveur vocal chèques postaux : 1530
- Seaal : 3394
- Scouts musulmans algériens : 3033
- Association algérienne de psychiatrie : 1512
- Réclamations : 18
- Renseignements / Réveil : 19
- Télégramme : 13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr : 026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi : 021 74 82 52
- Hôtel Hilton : 021 21 96 96
- Hôtel Sheraton : 021 37 77 77
- Hôtel Mercure : 021 24 59 70
- Hôtel Ibis : 021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier : 021 73 65 06
- Hôtel Safir : 0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh : 021 45 23 58
- Hôtel Mazafran : 021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda : 023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba : 021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba : 023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d'Or : 021 54 25 62

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa : 029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa : 029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset : 029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun : 049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar : 049 96 99 33



22h45 : Les experts - Manhattan

Le chef d'El Puño, un gang portoricain très puissant, a été assassiné. Afin d'éviter une guerre entre bandes rivales, la police scientifique doit retrouver rapidement le tueur. Pour cela, Mac sollicite l'aide de Luther Devarro, le fondateur d'El Puño,...



21h05 : Cassandra

Cassandra doit faire équipe avec son ex-compagnon pour élucider le meurtre d'une étudiante. Rififi en perspective!...



20h55 : Amarna, la cité mystérieuse d'Akhenaton

Située entre Louxor et Memphis, Armana sera la capitale de l'empire égyptien pendant un quart de siècle seulement. Alors que la ville accueillait à son apogée jusqu'à 50 000 habitants,...



20h55 : Surpoids à La Réunion

A La Réunion, plus d'une personne sur deux est obèse ou en surpoids, soit trois fois plus qu'en France métropolitaine. C'est également le département français où l'on compte le plus de diabétiques...



21h05 : Why Women Kill

En 1963, Beth Ann prépare un plan avec sa voisine Mary pour se venger. Son idée est d'amener leurs maris à s'entretuer en faisant croire à Ralph que Mary entretient une liaison avec Rob...



21h15 : Rio 2

Blu le perroquet goûte enfin la vie à Rio, aux côtés de Perla et de leurs trois petits. Pour secourir des amis, n'écoutez que son courage, il entreprend en famille un voyage au cœur de l'Amazonie...



21h00 : La nuit au musée

Père divorcé, Larry accepte sans entrain un job de gardien de nuit au Muséum d'Histoire naturelle de New York. Un boulot pépère? Pas sûr ! Quand la ville dort, comme par enchantement,...



21h15 : Le grand bêtisier des animaux

Les pitreries des animaux sont de retour et vont susciter le rire de toute la famille. Des chats téméraires, des chiens déjantés et de drôles d'oiseaux qui font leur show sont au programme de ce bêtisier dédié aux bêtes à poils,...



21h05 : Chrome Customs

Joe et Iron Resurrection commencent à retaper une Pontiac Firebird de 1973 entièrement calcinée; sauront-ils ressusciter cet oiseau roussi ?...



Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites : 0776 88 22 38

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja : 0795 22 65 77

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger : 021 50 91 91
- Ahmed Ben Bella - Oran : 041 59 10 77
- Mohamed Boudiaf - Constantine : 031 81 01 24
- Rabah Bitat - Annaba : 038 52 01 59
- Mostepha Ben Boulaid - Batna : 023 77 01 10
- 8 Mai 1945 - Sétif : 0651 88 73 66

Hôtels - Est

- Hôtel Antar - Béchar : 049 81 71 63
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda : 035 53 39 04
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda : 035 53 43 94
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud : 0660 20 88 20
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued : 032 11 89 02
- Hôtel Marriott - Constantine : 035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine : 031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine : 031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba : 038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba : 038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif : 036 51 41 34

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran : 041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran : 041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran : 041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen : 043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen : 043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet : 043 32 30 25

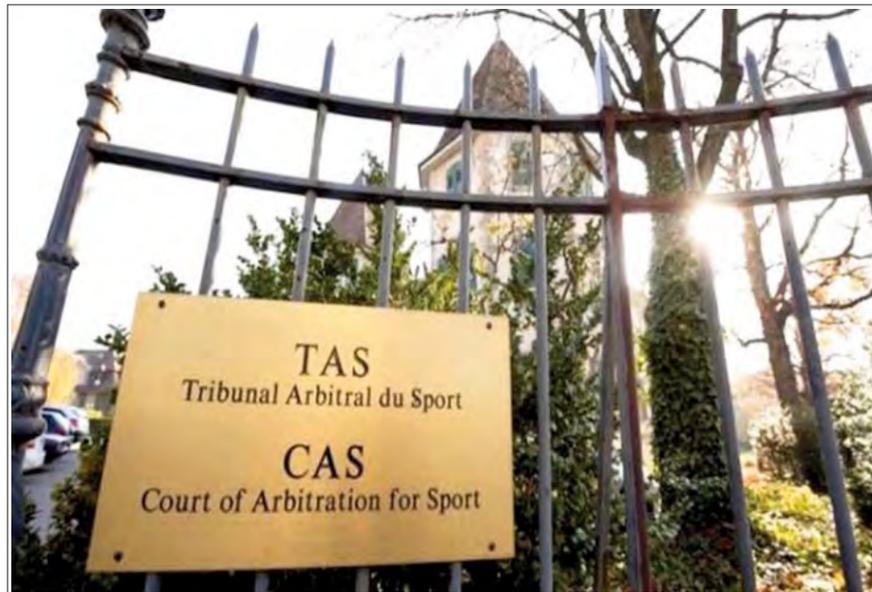
TAS

Le recours de l'USMA programmé le 5 juin prochain

Voilà une affaire que l'on croyait classée sans suite, oubliée, rangée au fond d'un tiroir, au grand soulagement de la Ligue. Mais visiblement, rien ne se perd au niveau du TAS de Lausanne. Tous les recours méritent d'être traités en toute équité.

Il suffit d'attendre et de se montrer patient. C'est le cas des Usmistes qui n'ont jamais perdu espoir de voir leur plainte contre la LNF à propos de leur match perdu sur tapis vert contre le MCA aboutir. Aujourd'hui, ils doivent être contents, puisque leur dossier est programmé pour le 5 juin prochain. C'est ce que vient de publier le tribunal arbitral sportif international (TAS), sur sa page officielle. Une audience entre les représentants des deux parties y est prévue, à la suite de laquelle, le TAS rendra un verdict définitif. Le camp usmiste fonde de grands espoirs sur ce recours pour récupérer les trois perdus sur tapis vert, mais aussi de jouer le derby contre le voisin mouloudéen qui n'a pas pu avoir lieu suite au forfait de l'USMA. Pour rafraîchir les mémoires, la genèse de l'affaire remonte au 30 septembre de l'année écoulée, lorsque le Bureau fédéral de la FAF, réuni à Ouargla a répondu favorablement à la requête de la Ligue, l'autorisant exceptionnellement à programmer des matches en retard du championnat de la Ligue 1 à des dates Fifa. A condition toutefois que les équipes concernées n'aient pas des joueurs internationaux retenus par leur sélection. C'était

le cas de l'USMA dont le meneur de jeu libyen, Ellafi était en regroupement avec l'équipe nationale de son pays. Ce détail important n'a pas été mentionné dans le procès-verbal de la réunion du BF. En tout cas, la Ligue n'en a pas tenu compte et elle a maintenu le derby à sa date. Il y a eu ensuite un bras de fer entre le club algérois et la Ligue, chacun campant sur sa position. Le match programmé le 12 octobre n'a finalement pas pu se dérouler. Les Usmistes ayant déclaré forfait. La sanction est vite tombée : match perdu pour l'USMA sur le score de 3 à 0, plus une défalcation de trois points au classement général. Les Usmistes ont été déboutés par la TAS algérien, il leur restait dès lors un dernier recours au niveau du TAS de Lausanne pour tenter d'annuler le verdict initial. C'est ce que l'on saura dans une quinzaine de jours. L'ironie du sort est que cette affaire a refait surface au moment où la reprise du championnat est en suspens. Il y a une possibilité en effet qu'il soit définitivement arrêté. Mais pour les Usmistes, il s'agit d'une question de principe. Ils estiment, à juste titre d'ailleurs, qu'ils ont été lésés dans cette affaire. D'autant qu'un cas identique s'est posé quelques semaines plus tard pour le



PAC. La Ligue n'a pas hésité à lui reporter son match. Par ailleurs sur le plan comptable, si l'USMA obtient gain de cause et récupère ses trois points perdus sur tapis

vert, elle pourrait se relancer dans la course aux places d'honneur en cas de reprise du championnat.

Ali Nezlioui

Sondage

Boudaoui meilleur espoir de l'OGC Nice

L'international algérien, Hicham Boudaoui, évoluant à l'OGC Nice (Ligue 1 française de football), a été élu meilleur espoir de la saison du club, selon un sondage effectué auprès des supporters des «Aiglons». Arrivé à Nice seulement en début de saison, Boudaoui (20 ans) a été préféré à des joueurs talentueux dans l'effectif de l'entraîneur Patrick Vieira, comme le Français Alexis Claude-Maurice et le Camerounais Ignatius Ganago, selon le site du club. Le champion d'Afrique algérien a pris part à 11 matchs avec Nice, dont 9 en championnat. Il a surpris tout le monde par sa qualité technique et son rendement sur le terrain dans la deuxième moitié de saison, marquant deux buts et offrant deux passes décisives. Après un mauvais début de saison, où il avait évolué, dans plusieurs postes (milieu axial, milieu droit et même ailier droit), Boudaoui est revenu fort durant la phase retour et a réussi à décrocher une place de titulaire. Les dirigeants de l'ancien milieu de terrain du Paradou AC attendent plus de lui la saison prochaine.

CS Constantine

Benayada confirme l'intérêt d'Al Ahly et du Zamalek

Le défenseur algérien du CS Constantine, Hocine Benayada, a confirmé l'intérêt des deux clubs phares du championnat égyptien de football, Al Ahly et le Zamalek, pour s'attacher ses services. «J'ai appris par le biais de mon agent qu'Al Ahly et le Zamalek se sont informés sur mon profil qui semble les intéresser», a indiqué Benayada à la chaîne égyptienne On Sport. Néanmoins, le joueur formé à l'ASM Oran (27 ans) a expliqué que pour l'instant, il n'y a rien eu de concret avec les dirigeants de ces équipes. Benayada, dont le contrat avec le CSC prend fin cet été, a ajouté : «Je suis concentré sur mon travail pour être en forme à la reprise après ce confinement et je laisse mon agent s'occuper des questions administratives et des offres».

Ligue 1 : MC Oran

La hache de guerre loin d'être enterrée

Le verdict prononcé dernièrement par la Fédération internationale de football (Fifa) à l'encontre du MC Oran dans l'affaire de l'entraîneur, Jean-Michel Cavalli, a ravivé les tensions au sein de ce club de Ligue 1 de football. Sommée de payer près de 7 millions de dinars au technicien français pour limogeage «abusif» par l'ex-président du club, Ahmed Belhadj dit «Baba», l'actuelle direction que dirige depuis l'été dernier le directeur général Si Tahar Cherif El Ouezzani, s'en lave les mains et impute la responsabilité de cette énième sanction dont fait l'objet le MCO à l'ex-premier responsable du club. En fait, il s'agit du même scénario, marqué par le rejet de la balle d'une partie à une autre, auquel la formation phare de la capitale de l'ouest du pays est désormais habituée depuis plusieurs années, déplore-t-on dans les milieux du club. Les guerres de tranchées sont même devenues monnaie courante au Mouloudia, un club qui garde une «tâche noire» dans son histoire quand il s'était présenté par le passé avec deux équipes pour affronter le voisin l'USM Bel-Abbès dans un match de championnat. A l'époque, le bras de fer entre feu Kacem Elimam et Youcef Djebbari, deux figures de proue du club qui se disputaient tout le temps la présidence, avait atteint son paroxysme, conduisant à un «scandale» ayant terni l'image des «Hamraoua» qui courent après un titre depuis 1996. Et comme l'histoire est un éternel recommencement, la bataille autour des commandes du MCO a été relancée de plus belle depuis quelques années. Même l'avènement du professionnalisme en 2010 n'a rien chan-

gé dans les mentalités, puisqu'un nouveau litige oppose depuis quelque temps Ahmed Belhadj et Youcef Djebbari qui disent, chacun de son côté, avoir la majorité des actions de la Société sportive par actions (SSPA) du club. Ce litige, parmi tant d'autres, a carrément paralysé le fonctionnement de la SSPA/MCO au point où le club se retrouve sans président depuis juin dernier, soit depuis que Belhadj a été contraint par les autorités locales de rendre le tablier et se soumettre ainsi à la pression des supporters, sortis dans la rue pour réclamer du «sang neuf». Désigné au poste de directeur général, l'ancien joueur international Cherif El Ouezzani est réputé pour être un entraîneur plutôt qu'un administrateur. Cela ne l'a pas empêché de tenter l'expérience, tout en ayant en même temps plein pouvoir sur le plan technique.

La crise financière achève le club

Mais au fil des mois, le champion d'Afrique avec la sélection algérienne en 1990 a commencé à se rendre compte de la difficulté de la mission, et du cadeau «empoisonné» qu'il a hérité. D'ailleurs, dans toutes ses déclarations à la presse, il ne cesse d'appeler «au secours», réclamant, notamment l'affiliation du club à une entreprise publique, seule solution, selon lui, pour éviter au MCO un avenir incertain. Tablant au départ sur le rachat par l'entreprise «Hyproc» (filiale de Sonatrach) de la majorité des actions de la SSPA/MCO, Cherif El Ouezzani a dû déchanter. L'entreprise en question n'est pas du tout prête à conclure une

quelconque transaction dans ce sens avant que les présidents qui se sont succédé à la tête du club n'assainissent les différentes situations financières relatives à la période de leur règne. Dans la foulée, le MCO s'enfoncé dans la crise financière et ses dirigeants, au lieu d'honorer leurs engagements envers leurs joueurs actuels qui ne sont pas payés depuis six mois, se retrouvent dans l'obligation d'apurer les dettes d'anciens joueurs. Ces derniers, en plus de la plainte de Cavalli auprès de la Fifa, ont relancé de plus belle la guerre par médias interposés entre Cherif El Ouezzani et les anciens présidents, en particulier Ahmed Belhadj. Celui-ci est même sorti récemment de son silence pour promettre de réclamer «en temps voulu des comptes à l'actuelle direction qui a bénéficié de grosses sommes d'argent cette saison émanant des sponsors du club», a-t-il prévenu. Les propos de l'ex-patron des «Rouge et Blanc» sont perçus par l'actuelle direction comme étant des «accusations gratuites» qui portent préjudice à l'honnêteté des dirigeants en place et nécessitent une riposte. Mais en fin de compte, il semblerait que Cherif El Ouezzani a préféré prôner la sagesse en annulant la conférence de presse qu'il comptait animer ces dernières heures pour répliquer à Belhadj. Un geste qui pourrait tempérer les ardeurs des uns et des autres mais pas pour longtemps, prédisent les observateurs, puisque la crise financière qui secoue le club, conjuguée à la situation économique difficile que traverse le pays, plongent tout le monde à «El Hamri» et dans les autres fiefs du MCO, dans l'inquiétude.

Kaddour L.

FAF

Installation du responsable du Département Intégrité la semaine prochaine

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé, hier sur son site officiel, qu'elle procédera, après les fêtes de l'Aïd El-Fitr, à l'installation officielle du responsable du Département Intégrité. L'instance fédérale avait entamé depuis juillet 2019 des démarches auprès de la Fifa pour la création d'un tel département, avec l'ambition de promouvoir l'intégrité et la protection des matches et des compétitions du football en Algérie. «Comme énoncé dans ses statuts, la Fifa a pour but d'empêcher que des méthodes et pratiques, telles que la corruption, le dopage ou la manipulation de matches, ne mettent en danger l'intégrité des matches, compétitions, joueurs, officiels et membres ou ne

donnent lieu à des abus dans la football association», a rappelé la FAF dans son communiqué. En août dernier, la fédération avait organisé des sessions et briefing au siège de la FAF et au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa au profit des membres des Commissions juridictionnelles de la fédération et de la Ligue de football professionnel (LFP), des dirigeants de clubs professionnels et des arbitres internationaux. «L'étape qui s'en est suivie, a consisté en la recherche du profil remplissant les exigences et les qualifications liées au poste de responsable de cette structure», conclut le communiqué de la FAF.

B. N.

Coronavirus

165 nouveaux cas, 222 guérisons et 7 décès en Algérie durant les dernières 24h

165 nouveaux cas confirmés au coronavirus, 222 guérisons et 7 décès ont été enregistrés lors des dernières 24 heures, portant ainsi le nombre de cas confirmés à 7542 et celui des décès à 568, a indiqué, aujourd'hui, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Djamel Fourar. S'exprimant lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de l'épidémie, le Dr Fourar a précisé que le nombre de personnes guéries a atteint 3968, dont 222 au cours des dernières 24 heures, ajoutant que le nombre des cas confirmés sont répartis sur les 48 wilayas du pays.



Présidence

Le Président Tebboune reçoit un appel téléphonique de l'ancien Président Liamine Zéroual



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a reçu, hier matin, un appel téléphonique de son frère, l'ancien président de la République, Liamine Zéroual qui lui a présenté ses vœux à l'occasion de l'Aïd El Fitr, tout en saluant les efforts consentis par l'Etat pour faire face à la propagation de la pandémie du Covid-19, notamment les aides accordées aux catégories vulnérables et aux faibles revenus», ajoutant que «Zéroual a promis au président de la République de lui rendre visite quand les circonstances le lui permettront.» Pour sa part, Tebboune a présenté ses remerciements à son frère, Liamine Zéroual pour son appel, lui souhaitant ainsi qu'à sa famille ses meilleurs vœux pour l'Aïd». Le président de la République lui a également réaffirmé «tout son respect et sa considération, en lui exprimant les sentiments d'amitié et de fraternité qui les lient depuis longtemps».

Blida

Près de 200 000 familles bénéficiaires d'aides alimentaires depuis le début de la crise

Près de 200 000 familles ont bénéficié d'aides alimentaires depuis le début de mise en œuvre des mesures de confinement sanitaire à Blida, pour endiguer la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), a-t-on appris, hier auprès des services de la wilaya. Il s'agit de près de 200 000 familles (entre nécessiteuses et impactées par le confinement imposé à la wilaya depuis le 24 mars dernier), qui ont reçu des aides alimentaires, dans le cadre de différentes opérations de solidarité, organisées depuis le début de cette crise sanitaire. Ces aides, composées notamment de produits alimentaires de large consommation, de fruits et légumes et de viandes, ont été offertes en guise de dons par des bienfaiteurs et des opérateurs économiques de l'intérieur et du dehors de la wilaya de Blida, ciblée, depuis le début de cette pandémie, par un important élan de solidarité de tout le pays. À cela s'ajoute, selon la même source, des aides offertes, dans le cadre de la solidarité gouvernementale, par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, ainsi que le groupe pétrolier Sonatrach, qui a fait don de 250 tonnes d'aides alimentaires. La distribution de ces aides s'est déroulée dans de «très bonnes» conditions, et en «toute transparence», grâce à l'implication des conseils communaux, avec la collaboration des comités de quartiers et de personnes de confiance auprès des citoyens».

Aïd El Fitr

Le transport spécial du personnel médical et des services vitaux et des Epic maintenu

Le transport spécial du personnel médical et des services vitaux et des Epic de la wilaya d'Alger sera maintenu aux horaires prévus pendant les deux jours de l'Aïd El-Fitr, a indiqué, hier, l'Etablissement public de Transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA). «Suite aux mesures prises par les pouvoirs publics pour l'arrêt de la circulation routière visant le renforcement des mesures de confinement partiel pour les deux jours de l'Aïd el-Fitr, L'ETUSA vous informe que le transport spécial du personnel médical et des services vitaux et des Epic de la wilaya d'Alger sera maintenu aux horaires prévus».

Covid-19

Le port du masque obligatoire à partir du 1^{er} jour de l'Aïd El-Fitr

Le gouvernement a décidé de rendre «strictement obligatoire» le port des masques dans l'espace public à partir du premier jour de l'Aïd El-Fitr, afin de mieux juguler la propagation du coronavirus (Covid-19) durant cette période très favorable aux regroupements, aux déplacements et aux contacts directs. Lors de son dernier Conseil, le gouvernement a décidé que «le port du masque est une obligation stricte, et enfreindre cette obligation impérative exposerait les contrevenants à des sanctions légales.» «L'entrée dans les espaces et autres lieux publics tels que les marchés couverts, les souks, les cimetières, les parkings et les magasins, etc... est formellement interdite sans port de masque et respect de la distanciation physique», a-t-on précisé.

Le gouvernement affirme que ces masques seront disponibles à «grande échelle» et leur distribution aux citoyens sera assurée à travers les structures, comités et associations de la société civile. Le gouvernement «compte beaucoup sur la vigilance, la conscience et la solidarité de la population en cette phase de mobilisation citoyenne contre l'expansion du coronavirus».

Le prix du masque plafonné à 40 DA

Le non-respect des mesures de prévention contre la pandémie du Covid-19 fait craindre le pire au comité scientifique. «On a peur», avoue, ce mercredi, le professeur Riad Mehyaoui, membre de cette instance, lors de son passage sur les ondes de la radio Chaîne 3. Il indique, par ailleurs, que le masque sera disponible en quantité suffisante et le son prix sera «plafonné à 40 DA».

Aïd El-Fitr

Les journées du 1^{er} et 2 chaoual chômées et payées

Les journées du 1^{er} et 2 chaoual 1441 sont chômées et payées pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, indiquait hier un communiqué conjoint de la direction générale de la Fonction publique et de la Réforme

administrative et du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. «Toutefois, les institutions administratives, établissements, offices et entreprises précités sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté», précisait le communiqué.

Cette disposition intervient conformément à la loi du 26 juillet 1963 fixant la liste des fêtes légales.

Groupe de contact sur la Libye

Djerad prend part à la réunion par visioconférence

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a participé, ce mardi, à la réunion, par visioconférence, du Groupe de contact sur la Libye en qualité de représentant du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Ce groupe de contact a été créé conformément aux décisions prises lors du 33^e sommet de l'Union africaine et sur recommandation du Conseil de paix et de sécurité de l'organisation. Il a pour objectif de «promouvoir la coordination des efforts internationaux en vue d'aboutir à une solution durable à la crise libyenne au moyen d'un dialogue inclusif». Djerad a réitéré, lors de cette réunion, «la position constante de l'Algérie» appelant l'ensemble des acteurs libyens à «la nécessité du dialogue et de la réconciliation nationale en tant que seule alternative pour préserver l'unité, la sécurité et la stabilité de la Libye, et éloigner ainsi le spectre de la division, de la violence et des luttes fratricides». Il a également fait part de «la volonté de l'Algérie à continuer à déployer tous les efforts diplomatiques en vue d'aboutir au règlement pacifique de la crise libyenne».





L'ECHO
D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information

www.lechodalgerie-dz.com